

# LE 18<sup>e</sup>

## DU MOIS

MENSUEL  
D'INFORMATIONS  
LOCALES - N° 2 -  
DÉCEMBRE 1994 -  
12 FRANCS

## Notre dossier : les écoles dans le 18<sup>e</sup>

# ÉCOLES DE LA CHAPELLE : ÇA CRAQUE

### Montmartre : la peur du béton

Avant qu'entre en vigueur le "plan de sauvegarde", les promoteurs essaient de mettre les bouchées doubles. Trois projets contestés. Les ambiguïtés de la mairie. **Page 5**

### Y-a-t-il une offensive contre les bistrotts à musique ?

Entre les amateurs de musique et les voisins qui veulent protéger leur sommeil, l'accord est-il impossible ? **Page 3**

### 620 nouveaux logements prévus dans la "ZAC Pajol"

Le Conseil de Paris vient d'en adopter le principe, l'enquête publique aurait lieu en janvier. **Page 3**



Thierry Nectoux

Ecole rue de Torcy

- Parents et enseignants du quartier la Chapelle-l'Évangile lancent l'alarme : la rentrée 1995 sera désastreuse si des solutions ne sont pas trouvées

- Problèmes scolaires de l'arrondissement : les critiques des parents d'élèves, les réponses de la mairie

- La maternelle à 2 ans : pour ou contre

- Un collège expérimental : Roland Dorgelès

**Pages 7 à 9**



Thierry Nectoux

### ... et dans "18<sup>e</sup> magazine" :

- Histoire : les grandes carrières sous Montmartre
- Mon 18<sup>e</sup> : Me Leclerc, avocat
- Cinéma : le Studio 28
- Nos "coups de cœur"
- Les bébés nageurs de la piscine Clignancourt

Ce journal veut être le journal des habitants du 18e, et notamment l'écho de la vie associative dans tous les domaines : associations de quartier, de locataires, de parents d'élèves, associations culturelles, sportives, etc... Donc écrivez-nous, envoyez-nous des informations, des suggestions. Elles nous seront utiles, et nous les publierons toutes les fois que cela sera possible (dans la limite de nos seize pages !).

**Sans légende...**

**Bravo pour le 18e du mois, c'est une initiative passionnante, je l'ai lu avec un vrai plaisir. Une question toutefois : en première page de votre numéro 1, la photo n'a pas de légende. Ce serait pourtant bien de savoir où elle a été prise.**

*B. Mangerin*

C'est, à deux pas de la place du Tertre, l'escalier qui descend de la place du Calvaire à la rue Gabrielle.

**Neuf ou quatre quartiers**

**A propos de votre article Le 18e et ses quartiers (page 4 du n° 1), permettez-moi de réagir. Vous présentez un découpage du 18e arrondissement en neuf quartiers. Il existe en réalité un découpage administratif de Paris en 80 quartiers, soit quatre par arrondissement. Ceux du 18e se nomment : Grandes Carrières, Clignancourt, la Goutte d'Or, la Chapelle. Ainsi, l'Evangile et Charles Hermitte sont des composantes du quartier de la Chapelle au même titre que le Rond-Point la Chapelle, l'Olive et le Bas-Chapelle. A l'heure où les composantes associatives de la Chapelle s'unissent pour développer le quartier, cette précision nous semble importante.**

*Frédéric de Bresson  
(association la Chapelle)*

Vous avez raison, mais nous utilisons le mot "quartier" au sens d'unité de vie, d'unité architecturale et urbanistique, et non au sens administratif. Le découpage administratif du 18e, en quatre quartiers qui sont quatre bandes verticales sur la carte, laisse de côté des différences et des éléments

d'unité réels. Il est clair par exemple qu'il existe une entité Butte Montmartre, et que dans le quartier (administratif) de la Chapelle, les rues neuves autour de l'Evangile présentent un aspect architectural et un peuplement assez différents de ceux des vieilles rues plus au sud. C'est seulement ça que nous voulions dire. Mais bien entendu nous considérons comme positifs les efforts de coordination entre associations.

**Problèmes de drogue**

**A propos de votre article sur "la Boutique", rue Philippe de Girard, qui accueille les toxicomanes pour leur permettre de conserver un minimum de dignité, je comprends le souci humanitaire de ceux qui ont créé ce centre. Mais cela pose un problème : dans la mesure où des toxicomanes fréquentent "la Boutique", cela attire aussi des dealers, qui sont de plus en plus nombreux dans cette partie du quartier.**

*J.C. Duclos*

Face aux problèmes de société, il est rare que des réponses simplistes apportent des solutions miracles. C'est particulièrement vrai pour la toxicomanie. L'expérience a montré qu'une politique de tout-répression ne

résoud rien. Pour prendre un exemple récent : sous la pression de pétitions et d'une manifestation des habitants du quartier Stalingrad, la police a chassé les dealers et les consommateurs de drogues de la rotonde de la Villette. Mais cela n'a fait que déplacer le problème : le trafic se fait ailleurs, entre autres du côté de Marx Dormoy. On ne peut améliorer la situation que par un ensemble d'actions incluant au premier rang la prévention et l'assistance.

Cela dit, il ne serait sans doute pas souhaitable que les organismes d'aide humanitaire aux toxicomanes se trouvent concentrés en un seul quartier. Et on ne peut nier que les problèmes de la drogue concernent aussi l'environnement. A ce propos, il faut signaler l'initiative qui a été prise dans le quartier de la Chapelle de réunir, à la mi-novembre, dans les locaux de "la Boutique" justement, des animateurs d'actions d'assistance, des représentants d'associations du quartier, des commerçants et deux responsables de la police, afin que les uns et les autres puissent confronter leurs points de vue.

**Sur le banc**

**Pouvez-vous demander aux responsables de la mairie pourquoi on a supprimé des bancs qui se trouvaient sur le trottoir rue Marcadet ? J'ai 80 ans, ma santé n'est plus très bonne et quand je sors faire des courses, ça m'est utile de pouvoir me reposer de temps en temps sur un banc.**

*B. R.*

La question est posée. A la mairie de répondre.



SANS BLAGUE ?

**PETITES ANNONCES**

**Associations**

- L'ATELIER-THEATRE du Tourbillon anime un cours pour les adolescents tous les mercredis de 16 h à 18 h en perspective d'une création collective courant juin 1995. Contact : Centre d'animation des Abbesses, 10 passage des Abbesses, 42.62.12.12.
- FORMATION DE L'ACTEUR, atelier-spectacle. Répertoire : comédie, burlesque et tragique. Débutants acceptés. Début des cours : décembre 1994. Spectacle en avril 1995. DIDASCALE, 42.51.33.83.

**TARIF DE PUBLICITE**

Petites annonces : 10 F la ligne de 40 signes en moyenne. Supplément de 50 F pour une domiciliation au journal. Réduction de 50 % sur ces tarifs pour nos abonnés.

Annonces : Placard d'un seizième de page, 250 F (réduction de 30 % pour nos abonnés, abattement à négocier pour une annonce devant être publiée au moins dans quatre numéros). Quart de page 500 F. Demi-page 1500 F. Pleine page 3000 F. Couverture et dernière page : à débattre.

**Le 18e du mois est édité par l'Association des Amis du 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris.**

**L'équipe rédactionnelle (entièrement bénévole) :**

**Clarisse Bouthier, Noël Bouttier, Alexandrine Cohen, Hélène Couteaux, Jean Dupré, François Florès, Jacqueline Gamblin, Alain Guillemoles, Didier Hassoux, Fred Kalfon, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier, Caroline Monnot, Thierry Nectoux, Jean-Claude Noyé, Erwan Perron, Patrick Pinter, Catherine Portaluppi, Olivier Raynal, Sabadel, Omeya Seddik, Eric Simon, Myriam Smir, Jean-Yves Sparfel, Françoise Touttain**

**CE JOURNAL NE PEUT VIVRE QUE GRACE À SES LECTEURS. POUR QUE LE 18e DU MOIS CONTINUE, SOUTENEZ-NOUS**

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros), 130 F.
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des "Amis du 18e du mois" : 230 F (130 F abonnement + 100F cotisation).
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien).  
(cochez la formule que vous avez choisie)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Découpez ou recopiez et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", à l'adresse suivante : Le 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris.

18<sup>e</sup>  
INFOS

## 620 logements nouveaux prévus dans la future "ZAC" Riquet-Pajol

Une ZAC (zone d'aménagement concerté) : ce terme barbare désigne une grande opération immobilière ou urbanistique conduite par une municipalité. La "ZAC Riquet-Pajol", dont le conseil d'arrondissement du 18<sup>e</sup>, puis le Conseil de Paris viennent d'approuver le projet, devrait comporter 620 logements, dont 375 logements sociaux, environ 5000 m<sup>2</sup> de commerces, une école de douze classes (six maternelles, six primaires), un petit espace vert.

Ce projet concerne le terrain délimité par la rue du Département au sud, la rue Pajol à l'ouest, la rue Riquet au nord, et à l'est une ligne qui suit la façade des bâtiments de messageries actuellement existants, le long des voies ferrées. Soit 3 hectares en tout, qui appartiennent pour le moment à la SNCF. (Tout le quartier est d'ailleurs enserré entre les voies de chemin de fer des gares du Nord et de l'Est.)

**Critiqué par certains pour la densité des bâtiments, ce projet vient d'être approuvé par le Conseil de Paris.**



**Les constructions seront implantées sur ces terrains, actuellement occupés par des bâtiments de messageries, le long des voies ferrées.**

Conformément à la loi, la première phase de concertation sur ce projet a eu lieu du 2 mai au 2 juillet derniers. Des critiques s'étaient manifestées, notamment sur la densité des bâtiments envisagés.

Des commerçants s'étaient inquiétés de l'importance du programme de nouveaux commerces.

Nombre d'habitants se sont dit aussi en désaccord avec le projet de doubler la largeur de la rue Riquet -

ce qui inévitablement attirera des voitures supplémentaires.

Lors du débat sur cette ZAC au conseil d'arrondissement du 18<sup>e</sup>, le 14 novembre, les conseillers socialistes et communistes ont voté contre. Cela paraît à première vue paradoxal, alors que ces conseillers se plaignent de l'insuffisance des constructions de logements sociaux; la municipalité axe d'ailleurs son argumentation sur l'urgence de bâtir des logements. Mais ce que critique l'opposition, c'est la conception des ZAC mises en chantier dans l'ensemble de Paris et qui, selon le socialiste Bertrand Delanoë, "ressemblent à des morceaux de banlieue poussés trop vite".

Après le vote du Conseil de Paris, l'étape de "l'enquête d'utilité publique" va commencer, probablement en janvier. Ce pourrait être l'occasion d'inaugurer une manière nouvelle de véritablement dialoguer avec les habitants et leurs associations. C'est ce que nous souhaitons.

## Les "bistrotts à musique" mis en question

Une dizaine de bars et cafés parisiens ont été victimes coup sur coup, en octobre et novembre, de "fermetures administratives" imposées par la préfecture de police pour des durées plus ou moins longues - et tous sous le

même motif: des musiciens s'y produisent et des voisins se sont plaint. S'agit-il d'une offensive concertée contre les bistrotts à musique? C'est ce que croit l'association de musiciens *Life live in the bar*, qui a organisé pétitions

et conférence de presse - et à qui plusieurs journaux (*le Parisien libéré*, *Libération*) ont fait écho.

Deux assemblées de protestation, regroupant musiciens et patrons de bistrotts, se sont tenues au *Passage du Nord-Ouest*, et une réunion de

musiciens au *Trou gaulois*, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement. Justement, dans le 18<sup>e</sup>, qu'en est-il?

Le *Trou gaulois* (108 bd Rochechouart) organisait deux fois par semaine des concerts de rock (du "rock alternatif français"). C'est fini, du moins pour le moment: la police a indiqué aux deux frères qui le gèrent que, s'ils continuent, leur établissement sera fermé. "*Je ne comprends pas*, nous dit Momo, l'un des deux patrons. *Les concerts avaient lieu en sous-sol. J'avais insonorisé - peut-être pas assez; mais quand je demande jusqu'à quelle limite sonore je peux aller, je n'obtiens pas de réponse.*"

"*Ce que je n'admets pas*, dit-il encore, *c'est qu'on emploie le mot bruit. Ce qu'on fait chez moi, c'est de la musique, pas du bruit, et je me demande si ce n'est pas cette musique qu'on veut tuer. J'ai une sono, je peux la régler. Si on me dit que j'ai droit à 47 décibels, je peux m'arranger pour ne pas les dépasser. Je suis prêt à doubler, à tripler l'insonorisation pour que cette musique continue à vivre.*"

Le *Trou gaulois* n'est pas le seul établissement à avoir eu des problèmes: voir ci-contre l'article sur *Procréart*. Peut-on pour autant

### Procréart : fini pour les fêtes, le théâtre continue...

Ouvert depuis bientôt 8 ans par l'association Procréart, "Le Lavoir moderne" est un lieu de création théâtrale au coeur de la Goutte d'or. Au 35 de la rue Léon, il accueille depuis trois saisons un public d'initiés auquel l'association et les artistes associés proposent six créations par an.

Dans cette salle de presque 400 m<sup>2</sup>, se succèdent pièces, expositions photo et vidéo et performances scéniques. Dirigé par Hervé Breuil et Alexandra Tlolkha, cette salle, son équipe de permanents et ses créateurs ont su gagner au fil des ans, à la fois une reconnaissance professionnelle et un public fidèle. Le Lavoir moderne fait partie d'un réseau de salles du même genre qui, sur Paris, est un

support de la novation théâtrale. Bien qu'a priori incongru dans le paysage de ce quartier, les gens qui animent ce lieu ont su se connecter avec leur environnement proche. La salle participe à diverses manifestations locales, en ouvrant ses portes aux fêtes de fin d'année des écoles, en étant un lieu relais de divers festivals ou fêtes de quartier: Carré d'Art, la fête de la Goutte d'or ou en décembre le festival de percussion Uppercut.

Malheureusement toutes les initiatives de l'association ne reçoivent pas le même écho. En effet le Lavoir moderne accueille depuis plusieurs mois les fêtes de l'association "Bizzart" de Philippe Morais, qui le samedi mêlait performances musicales, danses et

saltimbanques, à la grande joie d'un public toujours plus nombreux.

Mais voilà, en cette période préélectorale, l'électeur-voisin sait se faire entendre des autorités municipales et préfectorales. Il a suffi d'une voisine, jeune maman, qui importunée par le bruit a porté plainte, pour que l'association soit sommée d'arrêter les fêtes sous peine de fermeture administrative.

Face au risque de compromettre toutes ses activités, Procréart a donc décidé d'arrêter les fêtes. Les fêtes musicales devront émigrer sous d'autres cieux cette fois parfaitement insonorisés.

Amateurs de théâtre, de surprises et d'art, vous savez désormais que la Goutte d'or a une corde théâtrale à son arc culturel et qu'il vous est donné d'aller y jeter un oeil mais...en silence.

Fred Kalfon

Suite page 4

parler d'offensive généralisée ? Le Bab'Ilo (prononcez Baby-Lou), rue du Baigneur, accueille chaque samedi soir un trio ou un quartet de jazz. Le responsable de ce bar nous déclare ne pas avoir eu de problème particulier. De même pour le patron de la Divette de Montmartre, et plusieurs restaurants chez qui se produisent régulièrement des petits orchestres.

### Toléré jusqu'à présent

Du point de vue juridique, la réglementation n'autorise pas les cafés et restaurants à présenter des musiciens. Il faut pour cela une licence spéciale, d'entrepreneur de spectacles. Jusqu'à présent cependant, une large tolérance existait pour les bars. La sévérité accrue des dernières semaines serait due, selon la préfecture de police, au fait qu'elle dispose maintenant de meilleurs outils pour mesurer le volume sonore. Peut-être aussi la proximité d'élections incite-t-elle les autorités à être davantage sensibles aux plaintes de voisins.

Car c'est un fait : il y a des voisins qui se plaignent, surtout lorsqu'il s'agit de musique électrique qui fait résonner les basses. (Au temps de l'accordéon et de la guitare sèche, les problèmes d'insonorisation étaient plus simples.)

### Préserver son sommeil

Le barman du Bab'Ilo nous explique : "Nous avons une licence d'entrepreneur de spectacles. Nous pourrions, si nous le voulions, donner des concerts tous les soirs. Nous avons préféré discuter avec nos voisins et, en accord avec eux, nous limiter à un soir par semaine." Et le patron veille à ce que les batteurs modèrent leurs ardeurs.

Entre le point de vue légitime de ceux qui souhaitent écouter de la musique en buvant un verre, et le point de vue tout aussi légitime de ceux qui veulent préserver leur sommeil, il s'agit de trouver un point d'accord. Il doit bien y avoir des solutions, tant sur le plan de la technique que de la convivialité.

N. M.

ON CONNAÎT LA MUSIQUE...  
ALLEZ ! AU VIOLON !



# L'hiver est là : un Samu social pour les SDF

L'hiver approche et le dispositif Paris-solidarité-hiver se remet en place pour accueillir les sans-domicile. Sans nul doute, l'exclusion sera au centre des prochaines échéances électorales...

L'hiver dernier, le maire de Paris lançait, à grand renfort de publicité, le Samu social. L'idée vient de Xavier Emmanuelli, le responsable du centre de Nanterre qui accueille pour la nuit des SDF. Le principe est simple : des équipes comprenant des personnels formés (éducateurs, infirmiers) sillonnent les rues de Paris de 21 h à 5 h à la rencontre des personnes qui dorment

dehors. Il leur est proposé d'être hébergé dans un des centres, gérés par la ville ou par les nombreuses associations partenaires de l'opération.

"En onze mois, le Samu social a procédé à plus de 32 000 interventions. Il a orienté 10 000 personnes, ce qui a permis de constater l'extrême solitude des personnes rencontrées et pour un



Noël Monnier

## Des associations préparent des Assises pour un autre 18e

C'est quelques semaines après les tensions qui ont marqué le quartier à la suite de la mort d'un jeune, Mako, dans un commissariat, il y a deux ans, que plusieurs associations ont envisagé de travailler en commun de manière plus durable. Parmi elles, Accueil et Promotion, Ras l'Front et la Maison verte, représentée par son pasteur.

Ce qu'avaient montré ces graves événements, c'est qu'à plusieurs et unis, il est plus facile de trouver une réponse, d'affirmer une solidarité face à des formes de violence, de haine, même quand ce sont des institutions qui les représentent. Un livre blanc des événements fut réalisé par les victimes des violences policières soutenues par une kyrielle d'associations. Plus tard, un certain nombre de ces associations se sont retrouvées avec des mouvements qui luttent pour le droit au logement afin de défendre le cas d'une famille expulsée.

Il a fallu quelques expériences de ce genre pour que naisse le projet d'Assises des associations du 18e. Pas exactement toutes les associations : celles qui, d'une manière ou d'une autre, interviennent sur le terrain de la lutte contre l'exclusion. Et il y en a beaucoup, a-t-on constaté à

l'occasion des premières rencontres. Certaines centrées sur une activité purement sociale, d'autres d'origine religieuse, d'autres plus politiques, ou bien des regroupements à vocation artistique, mais toujours avec la volonté de refuser l'exclusion, le racisme, la misère, de refuser que le 18e devienne un ghetto avec pour seule animation les sirènes des flics et les expulsions.

Des Assises, c'est un projet ambitieux, surtout avec la forme et le calendrier envisagé par ces associations : des regroupements par quartiers, c'est-à-dire points significatifs de l'arrondissement, Marx Dormoy-Chapelle, Moskova-St-Ouen, Montmartre, Goutte d'Or, Pigalle..., avec l'idée d'organiser dans tous ces endroits, avec le maximum d'associations, une journée sur un problème sensible : solitude, école, logement, racisme, drogue... et de déboucher, comme un bouquet final, sur une convergence de toutes ces initiatives sous forme d'une grande journée sur l'arrondissement, avec fête à la mesure de l'événement, journée qui pourrait avoir lieu aux alentours de janvier 96.

Gilles Barroux

certain nombre d'entre elles, une capacité à évoluer à condition que s'organise un suivi social très personnalisé, notamment pour les plus jeunes". Ce constat dressé par Jacques Chirac démontre l'utilité d'un tel dispositif. Il semble que cette expérience a fait prendre conscience aux élus parisiens de la nécessité d'aller plus loin et d'innover. Le maire de Paris n'insiste-t-il pas sur l'exigence de "constituer une chaîne de logements allant de l'abri d'urgence au logement définitif" ? Ce discours annoncerait-il une inflexion de la politique municipale jusque là tournée vers le "tout-immobilier" ?

Concrètement, plus de 450 lits sont mis à la disposition du Samu social. Sur ce total, un tiers environ est constitué de lits infirmiers. Certains se sont étonnés qu'on crée une structure de soin spécifique pour les SDF. A cela, il est rétorqué que les hôpitaux ne sont pas très accueillants pour ces personnes et que les soins infirmiers, très légers au demeurant, sont intégrés dans un accueil plus large comprenant la restauration, le vestiaire et l'écoute. Représentant un coût de 13 millions de francs (répartis entre une dizaine de partenaires), ce dispositif a son PC à l'hospice St Michel dans le 12e (40 27 98 00).

Mais Paris-solidarité-hiver, c'est aussi 2800 places supplémentaires d'hébergement gérés par le Bureau d'aide sociale ou les associations. Les possibilités de restauration sont accrues (dans le 18e, le centre israélite de Montmartre - 46 06 24 35). Et nouveauté : 20 000 tickets-service seront distribués, permettant ainsi une plus grande autonomie des personnes à la rue. Pour connaître tout le dispositif, un numéro vert fonctionne 24 h sur 24 : 05 02 24 24.

La solidarité ne concerne pas que les associations et pouvoirs publics mais c'est l'affaire de tous. De nombreux citoyens s'engagent dans des opérations comme Les Restos du coeur (le plus proche se trouve maintenant 7, bd Sérurier dans le 19e). Ainsi, près de République, dans une Boutique Solidarité (40 18 04 41) animée par l'association Emmaüs, des bénévoles accueillent pendant la journée les SDF pour des soins personnels, une écoute et une confiance retrouvée.

Noël Bouttier

## Municipales 95 : sans Juppé

On en parlait depuis longtemps, c'est devenu officiel il y a trois semaines : lors des élections municipales de 1995, Alain Juppé ne se présentera plus dans le 18e, mais à Bordeaux.

Bien que le maire du 18e soit Roger Chinaud (UDF), Alain Juppé (RPR) faisait figure de "patron" politique de l'arrondissement ; lors des précédentes municipales, en 1989, il était d'ailleurs placé en tête de la liste RPR-UDF, devant Chinaud.

Cela s'explique aisément : le statut de Paris n'accorde aux maires d'arrondissements qu'un rôle limité, les décisions les plus importantes se prennent au niveau centralisé de l'Hôtel de Ville de Paris ; or Juppé est (pour quelques mois encore) un des principaux adjoints de Chirac à l'Hôtel de Ville, responsable des Finances.

On ignore encore qui va remplacer Juppé comme chef de file du RPR dans le 18e. Plusieurs noms circulent, dont celui d'Hervé Mécheri, qui est aussi un des adjoints de Chirac, chargé de la jeunesse et des sports. Quel que soit le successeur, il est certain qu'il ne sera pas une aussi grosse "pointure" politique qu'Alain Juppé. Aussi Roger Chinaud est-il formel : c'est lui qui, cette fois, conduira la liste UDF-RPR.

Du côté de la gauche, le Parti socialiste a présenté officiellement, au cours d'un meeting qui s'est tenu le 15 novembre justement dans le 18e (rue Ronsard), ses têtes de liste pour les municipales à Paris. Bertrand Delanoë (conseiller d'arrondissement dans le 18e) sera le leader des socialistes pour l'ensemble de Paris, et Daniel Vaillant conduira la liste pour notre arrondissement. On ignore encore si les socialistes feront liste seuls, ou s'il y aura une liste d'union avec d'autres formations de gauche, les communistes notamment.

Les Verts enfin ne semblent pas envisager une liste verte homogène. Ils mènent actuellement des contacts pour explorer les possibilités d'une liste avec d'autres mouvements et associations.



Noël Monier

Le permis de construire a été annulé par le tribunal en mai dernier, mais le maire de Paris en a aussitôt délivré un autre : les travaux ont continué sans désespérer.

## Montmartre : la peur du béton

Le "plan d'aménagement et de protection du site de Montmartre" qui a fait l'objet d'une enquête d'utilité publique (voir notre n° 1) devrait, s'il est adopté et ensuite respecté, interdire dans un avenir prochain le "bétonnage" de la Butte par des promoteurs. Aussi ceux-ci s'efforcent-ils de faire avancer leurs projets avant qu'il entre en vigueur. On comprend mal (ou trop bien ?) l'attitude de la municipalité qui, d'un côté, présente ce plan de protection, et de l'autre n'hésite pas à distribuer des permis de construire ahurissants, et s'entête si on les conteste. Nous avons rencontré trois associations qui tentent de mettre en échec des opérations immobilières prévues ou déjà commencées. (Voir ci-dessous et page suivante).

### Abbesses : pourquoi tant de parkings ?

**L**e projet appelé "tripôle Abbesses" en est à sa troisième tranche. Il consistait à bâtir de nouveaux immeubles autour de la place des Abbesses, comportant des logements, une crèche, une salle polyvalente, une école de danse et des parkings en sous-sol. Les deux premières tranches sont achevées malgré les réactions qu'elles avaient suscitées parmi les riverains. La troisième tranche, que conteste l'association SOS Abbesses, en est à l'état de trou, un trou énorme creusé depuis 1992 entre la rue des Abbesses, la rue Germain Pilon et la rue Véron. La Régie immobilière de la Ville de Paris voulait y édifier un ensemble comportant quinze appartements "haut de gamme", une école de danse pour professionnels, une salle polyvalente de 450 places et six étages de parking souterrain. Voté par le Conseil de Paris, le projet comportait 140 places de parking ; il est passé ensuite à 193.

A la requête d'un riverain, M. Schmidt, et de SOS-Abbesses, le tribunal administratif annulait le 5 mai dernier le permis de construire. Le jugement reprenait l'essentiel de l'argumentation de SOS-Abbesses : "Attendu qu'il ressort des pièces du dossier que les accès du parc de

*stationnement de 193 places prévu par le projet litigieux débouchent, à proximité d'un carrefour, sur une voie publique d'une largeur totale de 5 mètres ; que, compte tenu de ces éléments et de la présence, non contestée, aux environs immédiats, d'une école maternelle et d'une crèche, ces accès doivent être regardés comme présentant un risque pour la sécurité des usagers de la rue Véron, la circonstance que la préfecture de police ait donné son accord pour que la mise en double sens de cette rue soit réalisée avant la fin de la construction n'étant pas de nature à diminuer le risque encouru par les usagers de la voie..."*

La mairie de Paris octroyait aussitôt, le 3 juin 1994, malgré cet arrêt, un nouveau permis de construire, avec toutefois deux niveaux de parking en sous-sol de moins. Et en juillet 1994, elle faisait appel du jugement. Le chantier, confié à la société Bouygues, s'est donc poursuivi.

Comme il avait occasionné des effondrements et des fissurations dans la rue Germain Pilon, et la fermeture de la rue Audran, un mur de béton (système des buttons) de 20 cm d'épaisseur a été édifié jusqu'à 21,50 mètres de profondeur, jusqu'au sol dur.

SOS-Abbesses (21, rue André Antoine, 42.54.27.92) est une association très active. Plusieurs centaines de personnes y ont adhéré. Elle a déposé un recours contre le nouveau permis de construire. Mme Hubert, trésorière de l'association, nous explique : "Le parking déboucherait dans l'étroite rue Véron où la chaussée mesure 3,70m, l'ensemble de la rue faisant 5,50m de mur à mur. Il y a trois tournants à 90° pour arriver à l'entrée prévue du parking. Les voitures calent. Il n'y a aucune sécurité piétonne, les trottoirs sont étroits, deux poussettes n'y passent pas."

Risques de hausse de la pollution, encouragement au "tout-automobile", risques d'affaissement des immeubles voisins car il faut tenir compte du fait que le sous-sol de Montmartre est creusé de cavités d'anciennes carrières, présence de puits et d'eaux de ruissellement dans les sous-sols, même si les experts de la mairie disent le contraire, voilà les motifs d'action de SOS-Abbesses. Et ce ne sont pas des parkings privatifs (de 130 000 à 500 000 F la place) qui constitueront un attrait commercial pour le quartier, fait remarquer Mme Hubert.

Jean-Yves Sparfel

## Cité Charles Hermitte : une action en justice

L'Amicale des locataires de la cité Charles Hermitte n'a pas pu consulter, malgré ses demandes réitérées, les documents originaux (appels d'offres, pièces comptables, etc.) concernant l'opération de rénovation lancée par l'OPAC de Paris. Elle a donc décidé d'en référer au tribunal administratif. Son président, Gérard Quesnel, fait savoir que Roger Chinaud, maire du 18<sup>e</sup> arrondissement et président du DSQ (Développement social des quartiers), s'est refusé à inscrire la question d'éventuelles fausses factures relatives à cette réhabilitation (1) à l'ordre du jour d'une réunion en date du 21 novembre où étaient présents élus et représentants du mouvement associatif concerné. L'Amicale des locataires, association des plus ancienne et active dans ce quartier, n'a également toujours pas obtenu à ce jour sa subvention de fonctionnement. Niet également pour sa demande d'une subvention spécifique d'aide (dans le cadre du DSQ) à certains locataires empêchés de faire face aux hausses importantes de loyers.

J.-C. N.

1 Voir notre numéro 1, page 5.

## Rue des Islettes, la poste est ouverte

Le nouveau bureau de poste de la rue des Islettes, à la Goutte d'Or (voir notre n° 1), est ouvert depuis le 14 novembre. Ses deux premières semaines ont été très calmes, la foule ne s'y pressait pas : il faut le temps que les gens apprennent son existence et acquièrent l'habitude de s'y rendre. C'est là en tout cas que vous devrez aller pour retirer vos lettres recommandées et autres objets en instance si vous habitez les rues suivantes : bd Barbès n° 1 à 25 et 2 à 36 ; rues Belhomme, Bervic, Boissieu, Caplat ; bd de la Chapelle n° 60 à 126 ; rues de la Charbonnière, de Chartres, Christiani, rue de Clignancourt n° 1 à 49 et 2 à 34 ; rues Erckmann-Chatrian, Fleury, des Gardes, de la Goutte d'Or, des Islettes ; rue des Poissonniers n° 1 à 13 et 2 à 16 ; villa Poissonnière, rues Polonceau, Richomme, bd Rochechouart n° 2 à 36, rues de Sofia et Vian.

# Rue d'Orchampt : un promoteur sur des cavernes de 20 mètres

**A**vec ses ateliers d'artistes, ses maisons basses, ses jardins fleuris et ses cônes de vue, la rue d'Orchampt a ce côté paisible et aéré des rues de campagne. Ses habitants vivaient jusqu'à présent dans la quiétude d'un lieu qu'on disait "protégé". Et puis, en décembre 1992, il est question d'un projet de construction au 3 bis, juste à côté de l'ancienne maison de bougnat du n° 5 dont les touristes photographient la façade pittoresque. Nos riverains, inquiets, se regroupent. Un spécialiste, Marc Vire, du Groupe d'études scientifiques des carrières (GESCA) leur explique qu'une telle construction

comporterait des risques sérieux, car la rue d'Orchampt se trouve au-dessus de salles de carrières souterraines de 20 mètres de haut. Elles ont été remblayées, mais au fil du temps les remblais se sont tassés et ont laissé des vides francs de 3 à 4 mètres. Couler du béton modifierait la circulation des eaux souterraines, or l'eau a une action pernicieuse sur le gypse, elle le dissout et peut même entraîner des glissements de terrain.

Des architectes leur expliquent ensuite que les immeubles existants peuvent tenir cent ans, mais à condition qu'il n'y ait pas de décompression de terrain à côté.

Les habitants veulent également préserver les jardins privés qui embellissent cet endroit. Bref, ils ne veulent pas que le projet immobilier se réalise. Ils ont recueilli déjà plus de cinq cents signatures sur une pétition et multiplient les interventions auprès de la municipalité.

## Menace sur la maison peinte par Van Gogh

Entre le 8, rue Joseph de Maistre et le 39, rue Lepic, se trouvent une maison immortalisée par un tableau de Van Gogh de 1887 et un atelier d'artiste. Ce site est menacé de démolition. En effet, après plusieurs rejets, un permis de construire a été accordé le 20 avril par le maire de Paris Jacques Chirac pour un immeuble de quatre à cinq étages au-dessus de quatre niveaux de parking. Des riverains groupés dans l'asso-

ciation *Les accros de Montmartre* (42.64.81.48) font circuler une pétition contre ce projet. Leur objectif : garder à ce coin de la Butte son visage. Ils craignent aussi des affaissements de terrains et des infiltrations d'eau et espèrent que l'enquête d'utilité publique sur le projet de protection du site de Montmartre conduira à l'abandon d'un projet qu'ils estiment "aberrant".



## PAROLES DE MOMES

Chérifa, Edwina et Khodia. Elles ont entre 12 et 16 ans, sont dans trois écoles différentes mais fréquentent toutes l'association ADOS (1). Elles parlent de leur quartier, la Goutte d'Or. Joies et inquiétudes mêlées...

## La Goutte d'Or avec des yeux d'ados

« Je suis née dans le quartier », dit Edwina, la plus âgée des trois copines. Elle connaît tous les coins et recoins de la Goutte d'Or. Elle se rappelle les vieux bâtiments avant que se crée le square Léon. Alors, c'est plus sympa avec le square ? « Dans un sens oui, mais dans un sens non. Les jeunes, au lieu de traîner, d'aller faire des bêtises, ils viennent se défouler là. Mais maintenant, le square c'est plutôt pour les drogués ». Toutes les trois sont unanimes sur un point : le nombre des drogués a augmenté sur le quartier. « Il faudrait un coin pour nous et un coin pour les drogués. » - « Il faudrait écrire une pancarte : spécial drogués », rajoute sa copine Chérifa. Ras le bol de la situation mais pas question pour autant de les accuser. Les drogués, elles voudraient qu'on s'en occupe. Edwina : « Il faudrait des associations pour les drogués. Il y en a dans le quartier. J'en connais qui y sont passés et s'en sont sortis ». Chérifa :

« Il faudrait des associations un peu partout. »

Pourquoi certains se droguent ? « C'est la faute d'une plante qui s'appelle la coke et qui a été importée par tous les pays », explique Khodia. « Les drogués, ils ont envie de mourir, ils s'en foutent de la vie », analyse Edwina qui a une fois rejeté violemment la came qui lui était proposée en disant : « Je ne veux pas de ta saloperie ».

Maintenant qu'elles ont grandi, elles ne fréquentent plus beaucoup le square (« à force, c'est lassant »). Elles sont avides de nouvelles activités. Khodia rêve d'une patinoire. Chérifa, elle, fait du théâtre « le mercredi de 14 h à 16 h » à ADOS. « On fait des pièces sur Molière ». Pas trop dur, de retenir les textes ? « Je retiens pas mais j'essaie. Et quand j'essaie, je retiens » - « Dans le théâtre, il y a une façon de s'exprimer », prolonge Edwina qui en faisait l'an dernier.

Leur vie quotidienne, c'est aussi les relations difficiles avec la police. Elles ont toutes une histoire à raconter. Khodia : « Ils sont chiants parfois. Ils frappent des gens qui sont innocents ». Edwina : « L'autre fois, au collège, il y avait toute une troupe de CRS. Ils me demandent mes papiers. Quoi, je leur dis, j'ai juste mon carnet de correspondance. » « Ils pourraient au moins nous les demander gentiment », ajoute Chérifa.

Elles parlent, elles n'arrêtent pas. Des bâtiments d'habitation qui menacent de s'effondrer et des propriétaires qui se font tirer l'oreille pour rénover. Des pauvres qui traînent et qu'il faudrait aider (elles ont plusieurs fois vidé leur poche pour eux). « Ça va augmenter, les clochards », prévoit déjà Khodia. « Pendant que les autres feront la fête à Noël, eux seront dehors à se cailler ».

Mais la Goutte d'Or, malgré tout, elles l'aiment. Chérifa : « On trouve ce quartier bien. On a des amis. Si on va dans un autre quartier ou arrondissement, on n'aura pas d'amis. On va se sentir seules ».

Recueilli par Noël Bouttier

(1) Association dialogue et orientation scolaire (17, rue Polonceau - en face du square Léon - 42 54 84 74). Soutien scolaire, animations, sorties...

Dossier réalisé par : Olivier Raynal,  
Pascal Julien, Marie-Pierre Larrivé,  
Noël Monier et Jean-Yves Sparfel



Françoise Toutain

**Ecole rue de l'Évangile. Le collectif parents-enseignants a réalisé une campagne d'affiches pour alerter l'opinion.**

mesure du problème. Aucun d'eux ne pratiquant la concertation, les rumeurs vont bon train : telle salle polyvalente ne risque-t-elle pas d'être transformée bientôt en salle de classe? N'est-il pas question de bâtir sur un terrain NMPP voisin de l'école Torcy quatre ou cinq salles en préfabriqué dont les enfants seraient pris en charge, au plan administratif et de la cantine, par cette école ? Quant à la question de construire un collège dans le quartier, c'est l'histoire du serpent de mer dont on parle toujours et qu'on ne voit jamais!

## La Chapelle : enfants cherchent écoles

**L**a Chapelle : ce très ancien quartier a longtemps été dominé par sa vocation industrielle et par l'importance des emprises ferroviaires. Puis, dans les années 80, un énorme programme de logements a été réalisé : la ZAC Évangile, tandis que le vieux quartier lui-même voyait sa population rajeunir.

Les écoles du quartier augmentèrent en nombre et en qualité, en même temps que se développaient divers équipements sportifs, culturels et ludiques. Bien des retards devaient alors être comblés, et les parents appréciaient cet effort.

Mais aujourd'hui le rythme de construction de logements dépasse de très loin celui des équipements. Résultat : les écoles débordent ! Quelques exemples :

- Dans les écoles de la ZAC **Évangile**, il a fallu supprimer deux salles de musique et dessin, plus deux d'usage associatif, pour en faire des salles de classe. Ce choix se révèle insuffisant : on s'achemine vers des CE1 (7-8 ans) à 37 enfants par classe l'année prochaine si aucune solution n'est trouvée (trois CP à 25 élèves donnant deux CE1 à 37). Les parents redoutent que la mairie n'impose encore une fois des palliatifs, comme la mutation de la bibliothèque en salle de classe...

-À l'école élémentaire **Torcy**, les CP (apprentissage de la lecture et

de l'écriture) sont déjà 28 élèves par classe alors que le ministre de l'Éducation nationale recommande de ne pas dépasser 25.

Ailleurs, le sureffectif n'est évité qu'artificiellement, tantôt par le refus d'inscrire (25 élèves de 3 ans non accueillis en 94-95 à la maternelle Département), tantôt en envoyant les enfants dans un autre secteur géographique : l'école élémentaire Philippe de Girard irrigue ainsi ... la Goutte d'Or, et celle de Maurice Genevoix éparpille chaque année une cinquantaine d'élèves vers d'autres écoles du quartier.

### Critères de dérogation mal définis

La pénurie d'école contribue à ce que chaque année des parents demandent à inscrire leur enfant hors du secteur dont ils dépendent. Petit jeu en eau trouble tant les redécoupages sectoriels sont fréquents et les critères de dérogation mal définis.

L'école Charles-Hermitte, avec ses locaux sous-occupés, fait exception. Cela résulte de sa situation géographique : coincée entre le boulevard Ney et le périphérique, elle est lointaine et difficile - voire dangereuse - d'accès.

La municipalité a confirmé au collectif des parents élu qu'elle envisage bien d'y envoyer les enfants excédentaires d'autres écoles, tout en refusant un car de

ramassage scolaire!

Cette tendance à la surpopulation génère un peu plus de violence dans les cours de récréation, impose souvent des repas trop courts, oblige le personnel à jongler avec l'emploi du temps et le manque d'espace collectif (cour, préau, dortoir, cantine). Que valent les intentions pédagogiques nationales - souvent bonnes - face à cette réalité de terrain?

Mais le pire est devant nous : 114 logements bientôt livrés **rue Cugnot**, 58 à l'angle des rues de **la Madone** et **Marc Seguin** : dans quelles écoles iront les enfants ?

**ZAC Pajol** : les douze classes prévues pour 620 logements ne suffiront pas à tous les enfants de cette nouvelle zone. Où iront s'entasser les autres?

### Quel collège, quel lycée ?

Enfin et surtout, dans quel collège, dans quel lycée nos enfants seront-ils scolarisés?

Le collège **Marx Dormoy** compte 25 divisions (c'est à dire classes d'élèves) pour 24 salles disponibles. Cette année, une quarantaine d'élèves ont été affecté vers des collèges d'autres secteurs. Vieux bâtiment conçu à l'origine pour abriter une mairie, il n'a pas de préau et la cour est ridiculement petite. Prévu pour 550 élèves, il en compte actuellement 612 !

Ni l'inspecteur d'Académie ni la Mairie ne semble avoir pris la

### Choisir entre l'immobilier et l'école

Le lecteur qui se promènera du côté de la Chapelle longera des terrains libres, souvent vastes, sur lesquels des opérations immobilières, qui ne peuvent se réaliser qu'avec l'accord de la mairie, sont en cours. Serait-ce qu'entre l'Éducation et les taxes d'habitation un choix aurait été fait?

Parents et enseignants des diverses écoles du quartier ont constitué un "collectif", rencontré les responsables, entrepris une large campagne d'affichage pour faire connaître leurs demandes. Ils espèrent toujours qu'une solution sera trouvée avant que leur colère n'explose, comme cela s'est passé dans de semblables conditions l'an dernier à la Goutte d'Or. N o u s aimons ce quartier La Chapelle, sa diversité architecturale et sociale. Il serait dommage que l'insécurité s'y développât parce qu'on aurait laissé ses enfants manquer d'encadrement éducatif et scolaire. En ce sens, la pénurie d'école concerne tous les habitants, qu'ils soient ou non parents.

### Les établissements scolaires du 18<sup>e</sup>

Un lycée polyvalent : Rabelais  
Sept lycées professionnels  
Huit collèges  
Trente-deux écoles primaires  
Vingt-neuf maternelles

**SUITE DU DOSSIER ►**

## La maternelle à deux ans : pour ou contre ?

**A**voir 2 ans en maternelle : est-ce un bien ? est-ce un mal ? Est-ce trop tôt encore ? est-ce au contraire une chance et un bienfait pour l'avenir ? Pourquoi arracher à leurs mamans des bouts de chou encore un peu flageolants sur leurs petites jambes et les jeter dès 2 ans sur le chemin des écoliers ? se demandent certains.

Effectivement, la scolarisation des tout petits en maternelle exige des locaux adaptés, tout un mobilier à leur échelle et même une cour de récré où ils ne soient pas bousculés par les "monstres" de 4 ou 5 ans passés, des effectifs réduits et donc un personnel encore plus nombreux, extrêmement qualifié aussi. Tout cela coûte très cher... et explique parfois les réticences des autorités.

Cependant l'accueil des 2 ans progresse, lentement il est vrai et avec une stagnation depuis quelque temps : ils étaient moins de 10 % à aller à la maternelle en 1960, 18 % en 1970, 35 % en 1990 et toujours 35 % en 1994 au niveau national. Mais Paris n'est pas encore au diapason national, loin de là (10 % environ seulement), et le 18e encore moins : proche de 0 % - bien que plusieurs écoles de l'arrondissement soient classées en ZEP (zone d'éducation prioritaire) et que le ministre actuel ait bien affirmé et réaffirmé qu'en ZEP il était prioritaire d'accueillir les enfants de 2 ans en maternelle.

### Une étude de l'Education nationale

Est-ce vraiment utile, sinon pour désengorger les crèches ou assurer une "garderie" pour les enfants dont les parents travaillent ? Eh bien oui, absolument, selon une étude publiée l'an dernier par le ministère de l'Education nationale.

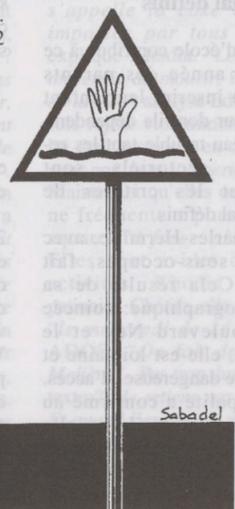
Cette enquête analyse les différences de performances entre les enfants entrés en maternelle à 2 ans et ceux arrivés à 3 ans ou plus, au moment où ils gagnent la grande école. C'est imparable : un gain de 4,2 points, sur l'échelle de mesure adoptée par l'enquête en fonction de tests précis, pour les capacités de comprendre et de faire, un gain de 3,6 points en langage et un gain de 3,2 points en aptitude à bien travailler à l'école.

Plus intéressant encore, la scolarisation à 2 ans laisse des traces positives et durables. Si l'avantage subsiste mais de façon ténue en fin de CP (il semble que cette première année d'école consacrée à l'apprentissage de la lecture ne mobilise pas vraiment des acquis développés en maternelle), en revanche, à partir du CE1, les élèves entrés tôt en maternelle progressent plus vite et mieux que les autres !

### Surtout pour les enfants de milieux défavorisés

Enfin, l'impact bénéficie davantage aux enfants de milieux défavorisés et aux enfants de familles étrangères, qui acquièrent à la maternelle des notions, de langage notamment, que d'autres auraient pu recevoir tout naturellement dans le milieu familial. En fin de primaire, les enfants d'ouvriers entrés en maternelle à 2 ans gagnent 7,8 points sur les autres enfants de même milieu social ; chez les cadres, l'avantage n'est que de 4,6 points.

Et pourtant... parmi les enfants entrés en maternelle à 2 ans on ne compte que 11,7 % de fils et filles d'étrangers (pourcentage correspondant sur la totalité des effectifs scolarisés : 17,2 %), 15,8 % de fils et filles d'ouvriers (21,2 % du total des effectifs scolarisés), alors que 35,9 % sont enfants de cadres moyens ou supérieurs (ceux-ci ne représentant que 26,3 % du total). C'est la discrimination sociale à 2 ans !



## Des parents : "la situation se dégrade"

Le 18e arrondissement a un seul lycée d'enseignement général, le lycée Rabelais, pour 188 000 habitants. Ce fait à lui seul signale la difficile situation scolaire : sureffectifs et manque de locaux. Nous avons demandé à trois responsables de la FCPE (1) du 18e leur avis.

La FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) est l'organisation de parents la plus représentative dans notre arrondissement : aux dernières élections des conseils d'écoles, de collèges et de lycée, elle a obtenu 40 % des voix, devançant les listes non affiliées et celles de l'autre grande fédération, la PEEP (Parents d'élèves de l'école publique).

### Question : - Comment analysez-vous la situation scolaire ici ?

FCPE 18e : - De 1977 à 1987, la mairie de Paris avait promis la construction d'une école par an et par arrondissement. C'était bien. Mais cet effort a été stoppé et aujourd'hui, dans le 18e, la situation est une des plus mauvaises de France. Dramatique dans le quartier Chapelle-Evangile, elle n'est pas meilleure à la Goutte d'Or. Les services de la mairie ont misé sur une diminution démographique à Paris. Dans le 18e, l'inverse s'est produit. Cela entraîne des sureffectifs dans toutes les écoles, un encadrement insuffisant, des déplacements d'élèves de quartier à quartier.

### Q : - Quelques chiffres ?

FCPE : - Pour l'année 1993-1994, il y avait 5591 enfants en maternelle et 7863 en primaire. Les taux d'encadrement (nombre de professeurs par élèves) diminuent depuis quatre ans. L'accueil des

## Les réponses de la mairie

**N**ous avons interrogé, pour connaître le point de vue de la municipalité face aux revendications des parents d'élèves, M. Chinaud, maire du 18e, et Mme Chantalat, conseiller de Paris. Rappelons que les questions de locaux et matériels relèvent de la mairie d'arrondissement pour les écoles primaires et maternelles, de la Mairie de Paris pour les collèges, de la région Ile-de-France pour les lycées, et que les problèmes concernant les postes d'enseignants relèvent de l'Education nationale.

### Quartier de la Chapelle

M. Chinaud nous annonce la création de quatre classes maternelles et quatre classes primaires supplémentaires à la rentrée 1995 (mais il ne nous a pas indiqué où). "Cela permettra selon nos estimations, dit-il, de faire face à l'accroissement du nombre d'élèves." Sauf toutefois dans le quartier neuf de l'Evangile : "Il y a là davantage de jeunes ménages, donc d'enfants, que nous en attendions." (NDLR : les associations de parents d'élèves affirment avoir alerté la mairie depuis des années.) Pour la rentrée 1995, M. Chinaud envisage d'affecter

## Des parents : "la situation se dégrade"

enfants de deux à trois ans n'est plus assuré et 280 enfants de plus de trois ans n'ont pas trouvé de place en maternelle cette année. En collège, la situation s'exacerbe, même si, de décalage en décalage de secteur, la réduction des effectifs semble sensible : des enfants sont déversés sur les arrondissements voisins, avec toutes les augmentations de trajet que cela entraîne.

### Q : - Les conséquences de ce manque d'écoles dans le 18e ?

FCPE : - Les zones d'éducation prioritaires (ZEP) ne fonctionnent pas bien. Des classes de ZEP, qui normalement devraient avoir moins d'élèves que les classes normales, en ont davantage ! Des enfants d'une même famille peuvent se trouver placés dans deux ou trois écoles primaires différentes. La sectorisation, censée organiser au mieux l'accueil scolaire, conduit en fait à une "ghettoisation". Certains établissements sélectionnent les élèves : on rejette les enfants des couches sociales défavorisées, qui se trouvent ainsi concentrés dans des écoles auxquelles on peut alors faire une mauvaise réputation. L'existence d'un seul lycée, Rabelais, fait qu'à l'entrée en seconde, les élèves doivent aller dans d'autres arrondissements : à Valmy dans le 10e, à Jacques Decour dans le 9e. Les lycées Condorcet et Jules Ferry (9e), réputés avoir de bons résultats, sont en sureffectifs ; pour y placer leurs enfants, les parents doivent recourir à une option ou une spécialisation en langue étrangère "rare" - ou à une tricherie sur la domiciliation.

La FCPE refuse cette division entre écoles, collèges, lycées dits de "mauvaise réputation" et d'autres qui sélectionneraient les meilleurs. Elle

des enfants en sureffectif de l'Evangile à l'école Charles Hermitte, où il reste des places ; il est en discussions avec la RATP pour le transport scolaire ; à plus long terme, il étudie la possibilité de construire des locaux scolaires sur un terrain proche de l'Evangile.

### La Goutte d'Or

La nouvelle école de la rue Budin est prévue pour dix classes. Six ont ouvert en 1994, quatre autres ouvriront à la rentrée 1996. La cour de récréation est trop étroite ; un terrain voisin, prévu à l'origine pour un autre usage, sera utilisé pour l'agrandir.

### Maternelles

Mme Chantalat conteste les chiffres alarmistes fournis par la FCPE car, dit-elle, le nombre d'élèves inscrits ne représente pas la réalité : chaque année, un certain nombre d'enfants inscrits ne se présentent pas. Elle reconnaît toutefois que le nombre de 25 élèves par classe est parfois dépassé et indique l'intention de la mairie d'atteindre cet objectif. "Mais, dit-elle, il n'est pas possible matériellement de le faire d'un coup." Sur la maternelle à deux ans, M. Chinaud



réclame que le futur lycée Duployé comporte des filières d'excellence, pour mieux brasser les élèves, avec un encadrement de qualité, à l'instar par exemple de ce qui existe au collège Marx Dormoy où une spécialisation sur l'image et le multimédia a été mise en place.

### Q : - Vous intervenez également sur les questions de cantine et de caisse des écoles.

FCPE : - Oui. La dotation globale de la Mairie de Paris par enfant a diminué de 10 % cette année, passant par exemple de 146 à 131 F dans les maternelles. Cela a pour conséquence une distribution chiche des fournitures scolaires. Ce sont les coopératives scolaires qui compensent, ce qui n'est pas leur rôle : dans les écoles où les parents ne peuvent pas verser beaucoup à la "coope", les enfants ont un matériel pédagogique minimal.

La restauration scolaire dans le 18e a été privatisée. La Générale de Restauration, à qui elle a été confiée, dessert les écoles à partir d'une cuisine centrale rue Riquet. 11000 repas sont ainsi servis chaque jour selon le principe de la restauration froide (barquettes à réchauffer). Il nous semble qu'il y a une diminution de la qualité des repas. Il y a en tout cas une mauvaise organisation des appels de fonds pour payer la cantine. Nous avons rencontré à ce propos M. Bourges, adjoint de M. Chinaud, qui nous a assuré que ce serait réorganisé de façon plus satisfaisante en décembre. En attendant, la FCPE appelle les parents à ne pas payer si on ne leur remet pas de facture.

1. Le président, François Vidal, la secrétaire générale, Ghislaine Malendin, la trésorière, Corine Ringaud.

se déclare décidé à respecter les orientations du ministère de l'Education. Il pense y parvenir dans les cinq années à venir, les premières réalisations intervenant à la rentrée 1996.

### Collèges

On constate, nous dit Mme Chantalat, une hausse des effectifs dans certains collèges, obligeant à l'ouverture de classes, mais aussi une baisse dans d'autres quartiers. Douze classes ouvriront à la rentrée 1995 dans le nouveau collège prévu à l'angle de la rue Boinod et de la rue du Nord, et huit ou neuf probablement en 1997.

### Lycée

Concernant la construction d'un lycée polyvalent sur le secteur de la rue Emile Duployé, à la Goutte d'Or, dont on parle depuis plusieurs années, il s'agit seulement d'un projet ; on en est aux études préliminaires mais aucun budget n'est encore voté par la région. Actuellement, la Ville fait jouer son droit de préemption et rachète les terrains les uns après les autres.

## Collège Dorgelès : on expérimente

**L**e collège Roland Dorgelès, 63 rue de Clignancourt, expérimente cette année. Il fait partie des 368 collèges choisis à travers la France pour mettre en place en classe de 6ème un dispositif spécial de consolidation, de remise à niveau individualisée des enfants. Originalité de l'opération : elle ne s'adresse pas aux seuls élèves en difficulté mais concerne tout le monde.

A Dorgelès, on a constitué une classe à effectifs très réduits - 15 élèves - classe réellement de remise à niveau d'enfants scolairement faibles, classe de "remédiation" avec même un dédoublement des effectifs en maths et en français.

Les quatre autres classes de 6ème restent "hétérogènes", c'est-à-dire comprenant des élèves de tous niveaux scolaires et leur effectif est normal : 25 à 27 élèves. Elles participent cependant du dispositif expérimental. Ainsi, elles bénéficient de trois profs pour deux classes en français et en maths avec possibilité donc de cours à 18 élèves seulement.

En plus, les enfants ont droit à trois heures par semaine d'étude dirigée. "Ces études ne sont pas imposées, seulement fortement conseillées. Si les élèves n'y vont pas, on essaie de savoir pourquoi, explique la documentaliste du collège qui assure, comme les enseignants et le conseiller d'éducation, une partie de ces études. Les élèves ont été répartis par groupes, des plus lents aux plus rapides, et on les fait travailler chacun différemment.

"L'idée est bonne et les résultats déjà plutôt bien", ajoute la documentaliste. "C'est d'ailleurs en 6ème et dès la rentrée qu'il faut s'y coller, quand on s'aperçoit que beaucoup sinon tous ont des connaissances morcelées, éparpillées mais ne savent pas les gérer, sans parler de ceux qui croient savoir lire mais ne comprennent pas bien ce qu'ils lisent..."

"Le but de l'opération c'est de réussir à les faire tous monter dans des 5ème hétérogènes, y compris ceux de la 6ème de remédiation, dans des 5ème qu'ils pourront tous suivre. Nous refusons de constituer des filières, des classes ghettos".

Pourquoi avoir choisi Dorgelès ? comme les 367 autres collèges, celui-ci avait déjà une certaine expérience, ayant depuis plusieurs années constitué des ateliers-lecture, des groupes de soutien. Il avait déjà le savoir-faire.



# 18e

COUPS DE COEUR

*Coups de coeur*, c'est le bon plan, le lieu sympa, la boutique du coin, le café, le restau, le spectacle, l'inédit, un bon accueil, la compétence du commerçant ou l'enchantement d'un artiste. Chaque mois, des rédacteurs du journal vous indiqueront leurs bonnes adresses, leurs coups de coeur. Cette rubrique n'a aucun caractère publicitaire : nous ne touchons pas un sou pour les notices qui y figurent. Cette semaine, **François Florès** vous fait part de ses coups de coeur.

**LE PIGALLE : le tabac ouvert toute la nuit**

Il est 3 h du matin, le Pigalle est ouvert jusqu'à 5 h pour les accros de la nicotine, histoire de faire rager les anti-tabagistes (22, boulevard de Clichy. 46.06.72.90.)

**DU PAREIL AU MEME : pour habiller nos petits et petites chérubin(e)s**

La mode n'attend pas le nombre des années. *Du pareil au même* sait allier l'originalité de sa collection et des prix à portée de toutes les bourses. Tee-shirt à 25 F, pantalons à 80 F, robes à 85 F... (38, rue du Poteau. 42.54.71.61).

**DIFFAC CENTER : la caverne d'Ali Baba de l'électroménager**

Tout l'électroménager à des prix écrasés. Très grand choix : l'ensemble des marques est présent dans ce vaste entrepôt. Possibilité de commander par catalogue si le produit désiré n'est pas en stock. Les prix : 15 % sous ceux des grands spécialistes de l'électroménager. (34, rue Ramey. 42.52.18.18).

**ARPEGES : des cordes à votre violon**

Vente de tous les instruments à vent et à cordes. Neuf et occasion. Accueil sympa et compétent. Possibilités de location-vente et de location au mois. Exemple de prix au mois : 90 F pour un violon, 329 F pour une contrebasse. (123, rue Lamarck. 42.63.47.33).

**L'ALIBI : le bar d'échecs et malt**

Nous en avons parlé dans notre numéro 0. Au coin de la rue Duc et de la rue Lapeyrière, *l'Alibi* nous réserve un décor à l'ancienne, des patrons qui aiment la musique, la bière, les bons vins, les échecs. Les damiers trônent derrière les banquettes. On s'y sent bien. C'est pas cher. On peut manger. On peut bavarder. C'est là que quelques-uns d'entre nous ont commencé, il y a bientôt un an, à parler de l'idée d'un journal pour le 18e ; il était presque 2 h du matin, l'heure de la fermeture.

**• CHAMAN : un atelier-poésie**

Quelques grammes de poésie dans ce monde de brutes... Un samedi soir de novembre, pour la seconde fois cette année, la voix de Chaman s'est élevée au n° 9 de la rue Duc, à l'Espace UVA. Chaman, c'est : trois musiciens, deux comédiennes et la poésie dans tous ses états. Poésie debout, visionnaire, poésie en colère, Aragon, Cocteau, l'amour fou (48.82.01.44).

## Les délicats chocolats de l'Angelus

**I**ncrustée comme un petit joyau au pied d'un immeuble haussmanien du début du siècle, au 1 rue Tardieu à Paris 18e, la pâtisserie-confiserie *L'Angelus* fut ainsi baptisée par son premier propriétaire, un certain M. Millet ! Ornée d'une toque bleue qui clignote au dessus de la porte, face au funiculaire conduisant au Sacré-Coeur, elle est dotée depuis la dernière guerre d'un salon de thé délicieusement rococo entretenu avec amour par Mme et M. Bertheau qui l'ont rachetée il y a quelques années.

Véritable "Palais de Dame Tartine", la confiserie est une aubaine pour les enfants de l'école Foyatier toute proche, en quête de quelques francs de bonbons, pâtes de fruits, pralines, ou "chamoisettes" logés dans des bocaux de verre, ou de sucettes artisanales enveloppées dans de jolis papiers multicolores. Pour la charmante Mme Bertheau, la distribution de petits pains et de croissants qu'elle accompagne souvent d'une friandise représente toujours "un bon moment" passé avec les enfants. Dans l'ambiance feutrée ou conviviale de ce salon d'opérette, gourmets et gourmands apprécieront les fins chocolats "maison" que M. Bertheau élabore "à la fourchette à deux dents" trempée dans les plus subtils cacaos et dont la fabrication s'intensifie à mi-novembre dans la perspective des fêtes de fin d'année. Vendus au poids, ils peuvent être présentés dans de ravissantes porcelaines exposées sous vitrines.

Sous la rotonde discrètement éclairée par des appliques coiffées de soie tuyautée, le café torréfié par un artisan de la rue Damrémont, le thé (Tsar Alexandre, cannelle, vanille, aux douze fleurs, léger pour les enfants) ou le chocolat crémeux servis en tasse mêlent leurs parfums.



Touristes en vacance ou fidèles habitués les accompagnent d'une tarte aux légumes, d'un sandwich au pain brioché, de petits fours secs ou frais, d'une viennoiserie ou d'une de ces pâtisseries précieuses (Mikado, Mi-noix, Bûcheron, Mariganan, Angelus) dont M. Bertheau a le secret. Et lorsque ce dernier élabore une nouvelle recette, il fait appel à son épouse dont le palais exigeant détecte la petite note de goût absente ou superflue.

Sous les lambris, artistes et vieux habitants de Montmartre, solitaires, familles ou groupes d'amis satisfont leur gourmandise, lient connaissance et se livrent parfois. Comme ces dames âgées qui, entre deux gorgées de thé, évoquent le Montmartre d'antan, celui où des arbres ornaient les cours intérieures des maisons, où les coussettes ourlaient à la main les dessous de soie des cocottes, où les dames en chapeau couraient les antiquaires et les magasins chics avant de venir prendre leur goûter à *l'Angelus* sur le chemin du retour.

(46 06 03 75. Fermé le mercredi).

## Naïfs à la Halle Saint-Pierre

• **Peintres naïfs, 1886-1960. Une exposition à la Halle St Pierre, 2 rue Ronsard (métro Anvers), 42.58.72.89. Jusqu'au 26 février.**

L'expression "peintres naïfs" ne doit pas faire illusion : il ne s'agit pas de peintres de troisième zone. Il y a parmi les naïfs des artistes médiocres et des maîtres, exactement comme parmi les peintres "savants". Quelques-uns, comme le douanier Rousseau, Bombois, Vivin, Bauchant, comptent parmi les grands peintres du XXe siècle. Ils se distinguent par un parcours différent (la plupart sont autodidactes), une attitude différente vis-à-vis de l'art, une fraîcheur de regard et une imagination jamais bridées par l'intellect.

La Halle Saint-Pierre abrite le Musée d'Art naïf de Paris et possède une superbe collection. Mais ici, ce n'est pas sa collection qu'elle présente, mais des toiles venues de toute la France, de dix-huit musées et une dizaine de collections privées, et qui se trouvent réunies pour la première fois. Quatorze peintres y sont représentés, de Rousseau à Demonchy, qui est le seul encore vivant et dont on peut voir, entre autres, une étonnante vue de la rue Lepic.

Une exposition qui réjouira les amateurs de peinture et les autres. A noter : comme pour toutes les expos de la Halle Saint Pierre, des jeux et des astuces de présentation permettent aux enfants de participer et de mieux comprendre.



"L'apparition", par André Bauchant (1928).



## Mon 18e, par Henri Leclerc, avocat

### Le cœur gros boulevard Ornano

Henri Leclerc est ce qu'on a coutume d'appeler "un grand avocat d'assises". Son nom est souvent apparu à la une de l'actualité à l'occasion de procès retentissants : l'affaire des anesthésistes de Poitiers, les affaires Knobelspiess, l'affaire Richard Roman, etc... C'est également un homme de convictions, actuellement vice-président de la Ligue des droits de l'homme. Il évoque ici son expérience de vingt ans dans le 18e, l'expérience du "cabinet Ornano".

• Voir aussi le livre d'Henri Leclerc, *Le combat pour la justice, paru au début de 1994 aux éditions La Découverte.*

#### Marteaux et pinces

Spectacle inhabituel : dix avocats, les vêtements tachés de peinture, discutant avec passion de l'inégalité des citoyens face au droit, ou des avantages comparés des procédures "accusatoire" et "inquisitoire" en matière pénale, tout en peignant le plafond ou en clouant des plinthes. Nos premiers instruments de travail, lorsque nous avons installé notre cabinet de groupe boulevard Ornano, furent en effet le marteau et le pinceau avant le code pénal et le recueil de jurisprudence, car nous étions peu fortunés et nous avons fait nous-mêmes une grande partie des travaux.

Ça se passait en 1973. L'année d'avant, une réforme avait profondément modifié l'exercice de la profession d'avocat, permettant la création de cabinets de groupe sous forme de sociétés civiles professionnelles. La nôtre, le cabinet Ornano, fut une des premières et des plus importantes numériquement : nous avons été jusqu'à vingt-cinq à travailler là.

Nous n'avions pas choisi par hasard de nous installer dans ce quartier populaire, au coin de la rue du Roi d'Alger. On était alors dans l'ambiance des années qui ont suivi mai 68, années de mouvements sociaux très forts. La réforme de 1972 avait eu pour but principal de favoriser la création en France de puissants cabinets d'avocats, répondant aux besoins d'une économie moderne et notamment des entreprises. Nous voulions, nous, l'utiliser au service des gens ordinaires, entre autres des plus démunis financièrement ou culturellement.

#### Les bruits d'une cité populaire

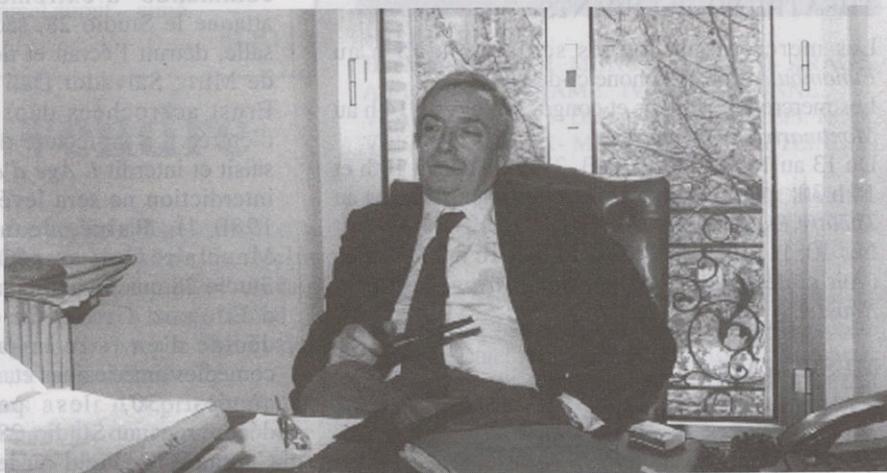
Le cabinet Ornano naissait donc dans un environnement très différent de celui de la plupart des cabinets d'avocats d'alors, qui avaient préféré le 16e ou les arrondissements du centre de Paris. Les bruits qui nous parvenaient à travers les fenêtres, quand nous recevions nos clients, étaient les bruits habituels d'une cité populaire : éclats de rire et éclats de disputes, cris des enfants jouant dans la rue, télépoussées à fond... Lorsque j'expliquais à certains de mes clients où nous étions installés, je constatais parfois un petit mouvement d'effroi. Mais peu à peu, notre projet s'est imposé.

J'ai aimé ce quartier, vivant, ouvert. C'est un quartier où il y a des bancs sur les trottoirs et des

gens assis sur les bancs, qui bavardent. Nous connaissions les commerçants, nous connaissions certains de nos voisins. Nous avons lié amitié avec une équipe de médecins d'une rue proche, qui essayaient de travailler eux aussi en équipe, avec des idées voisines des nôtres. J'aimais, quand j'avais un moment de liberté, flâner sur le marché du boulevard Ornano et surtout celui de la rue du Poteau, remarquablement approvisionné.

En vingt ans, j'ai vu le quartier changer - et, je dois le dire, s'appauvrir. J'ai vu disparaître des

Henri Leclerc photographié en 1987 dans son bureau du boulevard Ornano



ateliers d'artisans, des commerces. J'ai vu fermer le cinéma d'en face, remplacé par une épicerie. Le classement du boulevard Ornano en axe rouge a aussi modifié l'ambiance du quartier.

#### Une boutique de droit

Comme notre local, qui occupait tout l'immeuble, ouvrait sur la rue, nous avons installé ce qu'on appelait une "boutique de droit" : un endroit où les gens ayant un problème juridique quelconque pouvaient demander des renseignements et des conseils pour le prix d'une simple consultation médicale. Il s'était créé à l'époque un certain nombre de "boutiques de droit" de ce type dans Paris, mais souvent tenues par des gens qui n'avaient qu'une formation juridique acquise "sur le tas". Nous voulions offrir ce service à une clientèle modeste, mais avec des gens professionnellement compétents, des avocats,

Chaque mois, une personnalité habitant ou ayant longtemps habité le 18e raconte ici sa vie dans le quartier.

respectant les règles déontologiques (confidentialité, etc.). Ce fut une expérience difficile à mener : il fallait une grande capacité d'écoute et surtout une grande disponibilité de temps pour permettre à telle vieille dame, telle mère de famille nombreuse, tel travailleur immigré d'exposer son cas.

Peu à peu une catégorie de problèmes a pris le pas sur les autres : les problèmes de droit de séjour des étrangers, ce qui montre bien où sont les difficultés les plus grandes.

#### Sur le zinc

A un moment, nous avons installé une cantine dans nos locaux. Nous avons fini par y renoncer : trop difficile à gérer, car le nombre de ceux qui y déjeunaient variait chaque jour, et surtout ça nous coupait du quartier. Lorsque nous voulions faire un vraiment bon repas, nous allions chez Marie-Louise, rue Championnet, qui est un remarquable restaurant. Quand nous étions pressés, nous prenions un croque-monsieur sur le zinc d'un bistrot voisin.

Ça a duré vingt ans. Vingt années traversées de crises, comme c'est inévitable dans toute association ancrée sur une réflexion idéologique.

Pendant ces vingt ans, j'ai défendu des dirigeants d'extrême-gauche ; j'ai travaillé avec la CFDT, défendant des salariés ; j'ai défendu les comités de soldats ; j'étais un des avocats de Libération ; il y avait aussi, bien sûr, la clientèle habituelle, affaires commerciales ou privées, problèmes de locataires, divorces... et pas mal d'affaires pénales, dont quelques-unes très importantes. J'avais aussi une action militante au sein de la profession d'avocat, pour la faire évoluer. Vingt années parmi les plus intenses de ma vie se sont déroulées là.

Aujourd'hui le cabinet Ornano n'existe plus depuis un an. C'est la vie ; les choses se transforment. Mon cabinet d'avocat est maintenant installé dans le 6e arrondissement. Sur l'immeuble du boulevard Ornano où nous vivions, il y a des panneaux A louer. Mais j'évite de passer par là : ça me donne trop le cœur gros...

Recueilli par René Molino

THEATRES

- **L'Atelier**, place Charles Dullin (464.06.49.24) : *Le roi se meurt*, d'Eugène Ionesco, avec Michel Bouquet.
- **Dix-huit Théâtre**, 16 rue Georgette Agutte (42.26.47.47) : 8 et 9 décembre, danse : bancs d'essai internationaux (troupes d'Allemagne, Belgique, Canada, Grande-Bretagne, Suisse, France).
- **Théâtre Espace Acteur**, 14 bis rue Sainte Isaure (42.62.35.00) : *Si Camille me voyait*, de Roland Dubillard, par le Théâtre de la Cantonade.
- **Le Funambule**, 53 rue des Saules (42.23.88.83) : *Je t'aime*, de Sacha Guitry.
- **Théâtre Montmartre-Galabru**, 4 rue de l'Armée d'Orient (42.23.15.85) : à 22 h, *L'Age de raison*, d'après Jean-Paul Sartre ; à 20 h 30 *Le professeur Froepfel*, de Jean Tardieu, et Gérard Darier dans *Josette, Lucien, Robert et les autres*.
- **Le Lavoir moderne Procréart**, 35 rue Léon (42.52.09.14) : *Tutu*, par la Compagnie Thunderball's.
- **Le Tremplin**, 39 rue des Trois Frères (42.54.91.00) *Louison*, d'Alfred de Musset, par la Compagnie La Soufflerie.
- **Le Trianon**, 80 bd de Rochechouart (42.52.21.25) : à 20 h 30, *La vie criminelle de Richard III*, de Gabor Rassov, avec Denis Lavant, etc. A 15 h les mercredis, jeudis, samedis et dimanches, *Casanova l'aventurier de Venise*, opérette avec Micheline Dax.
- **Bouffes-du-Nord**, 37 bis rue de la Chapelle (46.07.34.50) : relâche
- **Halle St Pierre**, 2 rue Ronsard (42.58.72.89) : les jeudis et vendredis à 20 h, Luc Fivet dans *Chansons irréalistes*.

THEATRE POUR ENFANTS

Les mercredis et congés scolaires à 15 h au *Funambule* (voir téléphone ci-dessus).  
 Les mercredis, samedis et congés scolaires à 14 h au *Montmartre-Galabru*.  
 Du 13 au 16 déc., les 22, 23, 27 et 28 déc. à 10 h et 14 h 30, spectacle de marionnettes pour 7-13 ans au *Théâtre Espace Acteur*.  
 Les 10, 11, 17 et 18 déc., à 14 h et 16 h à la Cigale (voir ci-dessous) : *Le fantastique voyage de Cadet Roussel*.

MUSIC-HALLS

- **L'Elysée-Montmartre**, 72 bd Rochechouart (44.92.45.45) : 5 déc. : The Cult. 6 : Steve Luckather. 8 : Orbital. 9 : Counting Crows. 11 : Killing Joke. 16 : Gregory Isaac + Denis Brown.
- **La Cigale**, 124 Bd Rochechouart (42231515) : Du 6 au 10 déc. : Maurane. 13 et 14 déc. : Madredeus. 16 : Black Slate / Dillinger. 20 : Dominique Dalcan et les Objets. 21 : No one is innocent.

CINEMAS

- **Studio 28**, 10 rue Tholozé (46.06.36.07).
- **Pathé Wepler**, douze salles.
- **Ciné-club de la Halle St Pierre**, 2 rue Ronsard (42.58.72.89) : 6 déc. à 20 h, *Les paysans en colère*, de Perle Mohl et Vincent Blanchet. 20 déc., *Le Martien de Noël*, de Bernard Gosselin. 27 déc., *Johnny s'en va-t-en guerre*, de Dalton Trumbo. Cinéma des enfants, à 14 h et 16 h : 14 déc. courts-métrages burlesques de Picratt et Charlot. 21, 22, 23 déc. *Le nom de la rose*. 2, 3 et 4 janv. *Basil détective privé*.

Les délicats  
chocolats  
de l'Angelus

# Studio 28 : un cinéma chargé d'histoires

Situé au 10, rue de Tholozé, à quelques dizaines de mètres du Moulin de la Galette, le Studio 28 est l'une des salles les plus mythiques de la capitale. L'exposition que lui consacre actuellement le Musée de Montmartre (1) nous donne l'occasion d'en faire son histoire.

Comme son nom l'indique, le Studio 28 a été créé en 1928. Cette année là, Jean-Pierre Mauclair, un jeune étudiant cinéophile, rachète *La Pétaudière*, un cabaret de chansonniers montmartrois. Il le transforme en salle de cinéma d'avant-garde, la première de la rive-droite. Elle ouvre le 10 février 1928 en projetant le fameux *Napoléon* d'Abel Gance. Suivent des films chinois et soviétiques, ce qui n'est vraiment pas courant pour l'époque ! Les oeuvres muettes sont présentées accompagnées par un pianiste ; certains soirs on trouve au clavier Georges Auric, Jean Wiener ou Maurice Ravel...

En 1930, le Studio 28 projette en exclusivité *L'Age d'or* de Luis Bunuel. Cette oeuvre provocatrice et érotique est définie par le Manifeste du surréalisme comme "une hypothèse sur la révolution et l'amour qui touche au plus profond de la nature humaine". Mais la programmation de *L'Age d'or* est insupportable pour les défenseurs de l'ordre moral et un commando d'extrême-droite attaque le Studio 28, saccage la salle, détruit l'écran et des toiles de Miro, Salvador Dali et Max Ernst accrochées dans le hall d'entrée. La Préfecture de police saisit et interdit *L'Age d'or* (cette interdiction ne sera levée qu'en 1980 !). Ruiné, Jean-Pierre Mauclair doit se séparer du Studio 28 qui devient la propriété d'Edouard Gross. Ce dernier décide d'en faire la salle des comédies américaines et, dans les années 30, les parisiens découvrent au Studio 28, Frank Capra, W.C. Field ou les Marx Brothers.

Après la guerre, en 1948, les frères Roulleau, deux amoureux du 7ème art se portent acquéreur du Studio 28 qui a été fermé par la Commission de sécurité. Ils font rebâtir entièrement le cinéma et demande à Jean Cocteau de dessiner les majestueux lustres qui éclairent toujours la salle entre deux projections. Le nouveau Studio 28 - baptisé par Cocteau : "Le chef-d'oeuvre des salles, la salle des chefs-d'oeuvre" - est inauguré le 16 février 1950. Fidèles à la vocation originelle du lieu, Georges et Edgar Roulleau programment des films de Gance, Bunuel, Chaplin, Bresson...

A partir de 1969, le Studio 28 lance la formule "Promotion du cinéma". Un film différent est programmé chaque jour et des avant-premières suivis de débats sont

organisés les mardis soir. Il n'est pas rare que les discussions se terminent à deux heures du matin. Surtout quand se trouvent dans la salles Jean-Luc Godard, Costa Gavras ou François Truffaut. Pour ses soixante ans, le Studio 28 s'est donné une nouvelle jeunesse en demandant au célèbre décorateur Alexandre Trauner de refaire le hall du cinéma. On peut maintenant voir dans le sol de ce hall rebaptisé rue Rouge Gorge en hommage aux *Enfants du paradis*, les empreintes moulées des pieds de Jeanne Moreau, Michèle Morgan, Arletty, Jean Marais... Les débats au Studio 28 sont devenus épisodiques, mais le cinéma programme toujours, en version originale et souvent quelques semaines après sa sortie parisienne, un film par jour.

Georges Roulleau est décédé il y a quelques mois et son frère est âgé ; se pose donc la question de la survie du Studio 28. Si personne n'ose envisager la destruction de ce monument



L'affiche de l'exposition du Musée de Montmartre

historique, sa vocation cinématographique peut être remise en cause. La rentabilité de cette salle de 210 places, isolée des autres cinémas de l'arrondissement est loin d'être évidente. Il est pourtant indispensable pour la Butte Montmartre et pour le 7ème art que le Studio 28 garde sa vocation première.

Sylvain Garel

(1) *Autour du Studio 28, le cinéma et Montmartre* du 23 novembre 1994 au 12 février 1995 au Musée de Montmartre, 12, rue Cortot. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures.



Noël Monier

## LES RUES DU 18E

# Place Marcel Aymé

"Il y avait à Montmartre, au troisième étage du 75 bis de la rue Orchampt, un excellent homme nommé Dutilleul qui possédait le don singulier de passer à travers les murs sans en être incommodé. Il portait un binocle, une petite barbe noire et était employé de troisième classe au ministère de l'Enregistrement..." Ainsi commence *Le Passe-Muraille*, nouvelle de Marcel Aymé, histoire d'un employé modèle qui utilisa son don pour devenir roi de la cambriole et de l'évasion sous le nom de Garou-Garou.

Le *Passe-Muraille* existe bien, on le rencontre émergeant à moitié d'un mur, statufié dans son élan, place Marcel Aymé évidemment.

Petite esplanade où les gosses jouent au ballon, située en décrochement tout en bas de la rue Norvins, la minuscule place Marcel Aymé rend hommage à un vrai amoureux du Montmartre-village, de ses rues, de ses gens, comme ils étaient du temps où il habitait la Butte.

Marcel Aymé (1902-1967), journaliste, romancier, nouvelliste, conteur, homme de

théâtre, a écrit sur la France rurale (*La Vouivre*, *La Jument verte...* et les délicieux *Contes du chat perché* où les animaux parlaient si naturellement).

Il a aussi célébré Paris, et Montmartre surtout, dans une série de romans anti-conformistes et de nouvelles anarchistes - de "droite", a-t-on dit, mais basta !- pleins d'une verve légèrement ricanante avec une prédilection pour les postulats les plus délirants posés d'emblée comme faits avérés et d'où tout découle très logiquement...

Ainsi le *Passe-Muraille*. Ainsi un décret stipulant que les années auraient désormais six mois... et les nonagénaires se retrouvent en pleine forme et les jeunes gens à l'état de petits mômes. Ainsi l'histoire de Sabine qui avait le don d'ubiquité et qui se dédoublait jusqu'à 67 000 fois...

Souvent adaptée pour la TV, l'œuvre de Marcel Aymé a également été portée à l'écran: *La Jument verte*, *La Traversée de Paris*, *Uranus*. Maintenant, les gamins balancent leur ballon sur le *Passe-Muraille*. Marcel aurait... aimé.

M.P.L.

## PORTRAIT

# Serpents à vendre

Qui veut des "Gros Câlines" ? "Gros Câlines" à vendre ! *Gros Câlin*, c'est le titre d'un roman célèbre d'Emile Ajar dont le héros est un serpent python élevé en appartement à Paris. Place Jacques Froment, en bas de la rue Lamarck, à deux pas de Guy Môquet, il y a une animalerie pas comme les autres. On y trouve des serins, des petits lapins, des poissons rouges, mais aussi des boas, des pythons, des orvets, des couleuvres, toutes sortes de reptiles. Seule exception: pas de serpents venimeux.

Cette animalerie a trente ans d'âge, mais il n'y a que huit ans que Christophe Sklinis l'a reprise et y câline des serpents. Pourquoi se laisser fasciner par ces animaux à sang froid ? "Pourquoi pas ?", répond Christophe Sklinis qui "aime tous les animaux sans exclusive".

"Il suffit de ne pas avoir d'a priori, de les accepter comme animaux de compagnie comme les autres. Ils ne sont ni plus méchants ni plus agressifs que des lapins. Ils ne manifestent pas une grande affectivité mais... et les poissons alors ! Et puis les serpents offrent beaucoup d'avantages : faciles à élever, faciles à entretenir, propres et sobres. Ils ne mangent pas tous les jours et on peut les laisser seuls pendant plusieurs semaines." Si cependant on ne veut pas partir en vacances en abandonnant son python préféré, Christophe assure la garderie pour les serpents comme pour les autres animaux qu'il vend.

Avis donc aux amateurs. Il y a des serpents à vendre pour toutes les bourses, à partir de 300 ou 400 F et ils vivent de dix à vingt ans. Ils sont si populaires maintenant, en Allemagne, en Hollande, en Belgique, en Amérique que... 90 % des serpents vendus dans le monde ont été élevés en captivité et non plus capturés dans la nature.

M.P.L.



## Pathé Wepler rouvre

Après de longs mois de travaux qui ont transformé notre arrondissement en quasi-désert cinématographique, le Pathé Wepler de la Place Clichy a repris du service depuis la fin du mois de novembre.

Créé en 1956, ce cinéma pouvait accueillir alors 1 600 spectateurs dans une salle unique. Après s'être divisé en deux salles en 1969 et avoir absorbé son concurrent et voisin Les Images en 1989, le Wepler vient de connaître une nouvelle et importante transformation. C'est dorénavant un complexe de 12 salles d'une capacité totale de 2 164 places. Deux bars ont été installés ainsi qu'une billetterie automatique et toutes les salles sont équipées en son Dolby. Autre nouveauté : certains films seront projetés en version originale sous-titrée en français ; une très bonne nouvelle pour les cinéphiles de l'arrondissement.

Selon le propriétaire des lieux, la firme Pathé, ces gros travaux estimés à 60 millions de francs devraient permettre d'assurer un emploi à une quarantaine de personnes et revitaliser l'activité cinématographique du 18e arrondissement. L'objectif que se fixe Pathé est de réaliser un million d'entrées en 1995. Souhaitons que le pari soit tenu.

S.G.

## Divan du Monde : à suivre

Salle de spectacle à programmation de qualité et en même temps lieu expérimental à disposition de jeunes artistes et pôle d'animation culturelle, c'est la double vocation que se fixe le *Divan du monde*, 75 rue des Martyrs. L'ouverture prévue en novembre a dû être repoussée pour des raisons techniques en voie d'être réglées. Il tire son nom du souvenir du *Divan japonais*, café-conc' d'autrefois immortalisé par Toulouse-Lautrec.

## SOLUTIONS DES JEUX

### MOTS CROISES

**Horizontalement.** I- MONTMARTRE. II- ARAGO. AIER. III- RCN. RAME. IV- CHAMPIONNE. V- AA. AI. US. VI- DM. NOBEL. VII- EPI. ROTI. VIII- TT. DAN. IX- MADONE (1). X- STEINLEN (2).

**Verticalement.** 1- MARCADET (3). 2- ORCHAMPT. 3- NANA. ME. 4- TG. MAN. RAI. 5- MORPION. DN. 6- AI. VOL. 7- RAMONER. NE. 8- TIEN. LODEN. 9- RE. NU. TA. 10- ERNESTINE.

**Notes.** 1 : La rue de la Madone s'est appelée rue Notre-Dame, puis rue de la Vierge avant de prendre son nom actuel. 2 : Steinlen, affichiste et illustrateur célèbre, habitait à Montmartre. 3 : La rue Marcadet (qui croise celle des Poissonniers) tire son nom du marché agricole qui s'y tenait autrefois.

### CES DAMES DU 18e

**De gauche à droite.** 1 : Sur la façade de la mairie. 2 : Au 6, rue de Clignancourt, sur l'arrière de l'immeuble BNP, ancien fronton des magasins Dufayel ; ces deux personnages symbolisant *le Commerce et l'Industrie* sont l'œuvre de Dalou en 1895. 3 : Square Carpeaux, *la Montmartroise* par Théophile Camel (1907). 4 : Devant l'église St-Denis-de-la-Chapelle, statue en fonte de Jeanne d'Arc (fin XIXe siècle) rappelant que Jeanne, avant de se lancer à l'assaut de Paris en 1429, passa la nuit en prière dans la chapelle qui se trouvait à cet endroit. 5 : Fronton de l'Elysée-Montmartre, 72 boulevard Rochechouart (façade de 1905, classée).

### SOLUTIONS DU DERNIER NUMERO

**Levez les yeux.** Photos du haut : Façade en face du 1, rue des Cottages. Mur peint square Raymond Souplex. Sur l'immeuble de la BNP, 15 bd Barbès.

Photos du bas : Au 147 bd Ney, en face de l'hôpital Bichat. Fronton de l'église St-Denis-de-la-Chapelle, 16 rue de la Chapelle.

## Quatre siècles dans les grandes carrières

En 1666, un gigantesque incendie détruisit presque tout Londres ; seuls y échappèrent les quartiers où les murs des maisons étaient recouverts de plâtre ; car en chauffant, le plâtre dégage de l'eau, ce qui freine l'extension des flammes. Tirant la leçon de cet événement, Louis XIV publia peu après une ordonnance obligeant tous les propriétaires de maisons dans Paris à en plâtrer les murs. Cette décision allait entraîner un formidable développement des carrières de gypse ou "pierre à plâtre" sur les collines de Montmartre et de Belleville.

Plusieurs rues de Belleville en gardent le souvenir : rue des Plâtrières (20e), des Carrières d'Amérique (19e), des Chauffourniers (c'est-à-dire des fours à chaux, 19e). Dans notre 18e arrondissement, c'est tout un quartier qui en tire son nom : les Grandes Carrières, sur les flancs ouest et nord-ouest de Montmartre. Mais les carrières ne se situaient pas seulement de ce côté : il en existait tout autour de la Butte.

### La crypte des martyrs

L'exploitation du gypse de Montmartre datait de loin. Le monastère de religieuses de la Butte, qui détenait la seigneurie sur toute la zone environnante, avait, probablement dès la fin du Moyen-Âge, fait percer des galeries dans le sous-sol de son domaine pour en extraire la pierre à plâtre. En témoigne la découverte, faite au début du XVII<sup>e</sup> siècle par des ouvriers qui réparaient la crypte de la chapelle des Bénédictines, et qui mirent à jour un escalier comblé : celui-ci, une fois dégagé, les conduisit dans une vaste salle souterraine taillée dans le roc, où ils trouvèrent une table de pierre ressemblant à un autel. La rumeur publique s'en empara, imagina que c'était une ancienne chapelle clandestine de l'époque des persécutions contre les chrétiens, aux temps gallo-romains ; on imagina même que Saint Denis et ses compagnons martyrs y avaient célébré la messe ; et l'on vit arriver sur la Butte, pour visiter cette "crypte des martyrs", les plus grands personnages, Marie de Médicis et Saint Vincent de Paul en tête.

En réalité, c'était tout simplement une ancienne salle de carrière. Située à l'emplacement de l'actuel 7, rue Antoinette, elle disparut au début du XIX<sup>e</sup> siècle lorsque reprit l'exploitation de ce secteur.



Sur cette gravure de Montmartre en 1820, on distingue nettement les balafres creusées par les carrières sur les flancs de la Butte.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'exploitation des carrières se développait dans une totale anarchie. La demande de plâtre augmentait sans cesse du fait de la croissance de Paris et de l'évolution de l'architecture. Les entrepreneurs de carrières creusèrent alors à outrance le sous-sol de Montmartre, au mépris des règles de sécurité.

### Les maisons englouties

Les éboulements se multiplièrent. En 1879, à la suite d'un effondrement qui avait fait sept morts, le roi interdit le percement de nouvelles galeries. Mais les carriers n'en tinrent guère compte, et de toute façon l'exploitation pouvait continuer dans des carrières à ciel ouvert, plus ou moins bien étayées. En 1817, un effondrement engloutit le moulin Paradis. En 1827, les bals du *Poirier sans pareil* et de *l'Ermitage* disparurent dans le sol. En 1843, une lourde nappe de terre se détacha d'une carrière et recouvrit trois maisons de l'impasse Saint André (aujourd'hui, rue André Del Sarte). D'autres éboulements sont signalés en 1840, en 1847.

### Ouvriers et sans-logis

A cette époque, les carrières occupaient une abondante main-d'œuvre. Voici ce qu'un nommé Louis Simonin écrivait, à propos des ouvriers carriers, dans un livre de 1867 intitulé *Paris, guide par les principaux écrivains et artistes* :

*"Il est un caractère commun que tous ces ouvriers ont entre eux : la plupart sont étrangers, venus de Normandie, de Picardie, de Bourgogne, de Lorraine, du Limousin, de Bretagne. Ce sont des ouvriers émigrants, et comme tels ils n'ont pas apporté avec eux des habitudes d'ordre, d'économie et de stabilité. Ils sont turbulents, batailleurs, dissipent leur salaire dans le vin et se mettent volontiers en grève. Mais, il faut le dire aussi, courageux, susceptibles de longs efforts..."* Voilà qui montre que le discours tenu sur les "immigrés" n'a pas tellement varié au fil du temps.

Les carrières attiraient également des sans-logis

et des marginaux qui y trouvaient abri, et chaleur près des fours à plâtre. La police faisait de fréquentes descentes pour les arrêter, mais souvent sans résultat : les patrons et contremaîtres des carrières les aidaient à se cacher, car ils trouvaient parmi eux une main-d'œuvre occasionnelle peu exigeante.

Les carrières furent aussi le théâtre d'un des épisodes les plus dramatiques de la révolution de 1848. Celle-ci, rappelons-le, se déroula en deux temps : de février à mai, ce fut la chute de la royauté, renversée par le peuple de Paris presque tout entier uni. Mais bientôt les ouvriers, qui attendaient de la République "du pain et du travail", se heurtèrent au gouvernement bourgeois qu'ils avaient contribué à mettre en place. Ce fut en juin l'insurrection des faubourgs, écrasée dans le sang. Fuyant les troupes du général Cavaignac, plusieurs centaines de rescapés des combats de la Bastille et du faubourg du Temple se réfugièrent dans les carrières de Montmartre. L'armée les y poursuivit. Ils furent tous tués.

### Infiltrations de béton

Entre 1860 et 1870, après l'annexion de la commune de Montmartre par Paris (1), l'exploitation des carrières fut progressivement interdite. Mais les souterrains subsistaient. Depuis 1780, l'administration avait procédé périodiquement au "foudroyage" de galeries de mine dans des zones non construites, c'est-à-dire qu'elle les faisait exploser. Ces opérations, très spectaculaires, attiraient à chaque fois la foule. Au XX<sup>e</sup> siècle, on s'employa plutôt à infiltrer du béton pour combler ou consolider les cavités souterraines - ce qui n'empêche pas que parfois on constate ici ou là un inquiétant début d'affaissement, heureusement vite maîtrisé. Le dernier incident en date de ce genre, à notre connaissance, fut signalé au début des années 1980 du côté de la rue Chappe.

Noël Monier

1. Voir l'article à ce sujet dans notre numéro 1.

# Jaimes, un magazine pour les ados

“Envie d’aimer, envie de savoir”: **JAIMES**, un magazine d’information sexuelle destiné aux ados, vient de voir le jour. Agréé par l’Education nationale qui lui a donné conseils techniques et fichier des lycées, son premier numéro est diffusé gratuitement depuis le 14 novembre dans les établissements à plusieurs centaines de milliers d’exemplaires. Les numéros suivants -ce sera un bimestriel- seront disponibles sur abonnement.

**JAIMES** ou Journal Associatif d’Information Multiforme d’Education Sexuelle, est publié par une association basée dans le 18e, au 221 de la rue Championnet, dans un ancien magasin de pièces détachées de voitures tout fraîchement repeint. Elle a été créée par des adultes d’horizons divers (une trentaine) dont beaucoup de parents d’ados, “soucieux de mieux communiquer, mieux dialoguer, mieux tendre la main, mieux impliquer les jeunes”. Elle vise à “leur fournir une information à leur portée, précise, sans tabous mais aussi sans dramatisation outrancière ni propos pouvant choquer ou traumatiser”.

**JAIMES**, le journal, se présente comme un vrai magazine avec des jeux, des tests, des infos musique et cinéma, des interviews d’ados d’antan (le comédien Richard Bohringer, le basketteur Richard Dacoury, le peintre Hervé Di Rosa) mais aussi des informations scientifiques sur l’hépatite B, les règles et les cycles féminins, les MST et le SIDA avec des adresses pour en savoir plus.

Il y a également des témoignages et des “paroles d’ados”, des reportages, notamment sur le CRIPS (centre régional d’information et de prévention sur le SIDA) partenaire de l’opération et dont le directeur, le dr Didier Jayle, est médecin-conseil du journal.

**JAIMES**, c’est aussi une association de quartier qui a l’intention de rencontrer les autres associations impliquées autour des jeunes et des familles pour conjuguer leurs forces et organiser des animations, des conférences-débats, voire des tournois sportifs, des spectacles...

## Radio Montmartre déménage

Le 15 janvier 1995, Radio Montmartre, devenue Montmartre FM, quittera la rue Burcq, où elle s’était installée en 1984, pour emménager rue Euler, dans le 8e arrondissement. Elle sera dès lors accessible en Ile-de-France sur 34 fréquences au lieu de 17. Mais les auditeurs du 18e pourront toujours la capter en 102.7 sur la FM. Ces changements interviennent après que Radio Montmartre ait été reprise par Radio Monte-Carlo (RMC). Quarante personnes y travaillent aujourd’hui et veulent lui conserver son côté nostalgique-rétro. Les émissions font la part belle à la voyance, à la santé, aux conseils pratiques. Dans chacune d’entre elles, les auditeurs peuvent intervenir. La nouvelle direction précise que ce déménagement intervient essentiellement pour des raisons de commodités financières et matérielles. Son objectif est d’en faire une radio de proximité qui soit la radio de référence des “seniors”.

Radio Montmartre était la dernière radio à avoir son siège dans l’arrondissement. D’autres stations qui y avaient vécu leurs débuts, entre autres Radio Libertaire et Radio Soleil, avaient déjà déménagé il y a quelque temps.

J.-C. N.



### JEUX

#### CES DAMES DU 18e

Sérieuses ou mutines, solennelles ou familières, ces cinq statues de femmes sont visibles dans une rue ou dans un jardin public du 18e arrondissement. Les connaissez-vous ?

(Solutions, avec commentaires, page 13)

### LES MOTS CROISES DE BLANCHE LEPIC

De nombreux mots ou définitions de ces mots croisés font référence à des rues du 18e arrondissement ou des événements qui y ont eu lieu.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
XI										
X										

#### HORIZONTALEMENT

- I- Un haut lieu du 18e et comment !
- II- Un proche de Barbès ? Une raie toute décoiffée.
- III- Lettres de rançon. On l’attend sur le quai à Clignancourt comme à La Fourche.
- IV- Une petite sauteuse de la rue Championnet ?
- V- Le premier des fleuves. Un petit paresseux. C’est l’habitude.
- VI- Chez Marx Dormoy, dans le désordre. Une

- rue où on fait la bombe ?
- VII- Il en pousse peut-être encore au Champ-Marie ? Plat de résistance.
- VIII- Le début et la fin de tout. Pour ceux qui se mettent la ceinture.
- IX- Elle s’appelait Notre-Dame, puis la Vierge, et maintenant...
- X- Il s’affichait sur la Butte entre Belle Epoque et années folles.

#### VERTICALEMENT

- 1- Il y avait un marché... aux poissons peut-être.
- 2- Courteline et Dalida habitèrent cette rue.
- 3- Quand elle était petite, elle courait dans la Goutte d’Or, après elle a couru ailleurs. Pronom.
- 4- Dans la cité Traeger. Un Anglais ou une irlandaise. Une musique très écoutée dans certaines rues de la Goutte d’Or.
- 5- Un petit gratteur. Aux deux bouts de la rue Durantin.
- 6- En avoir. Ce n’est pas un crime pour un pilote d’avion, au contraire.
- 7- Il faut le faire avant le passage du Père Noël. Négation.
- 8- Très possessif. Un manteau indispensable allée des Brouillards ?
- 9- Note de musique. Sans voile. Pour ouvrir l’impasse du Talus.
- 10- Une fille de la rue ?

(Solutions page 13)



Thierry Nectoux

## Les bébés nageurs de la piscine Clignancourt

**R**obin, 7 mois, et Jordan, 10 mois, barbotent et gazouillent puis gazouillent et barbotent. Camille, 3 ans, petites palmes orange aux pieds, hésite puis se lance. Ce sont les "bébés nageurs" de la piscine Bertrand Dauvin, rue René Binet, à deux pas des puces de Clignancourt, qui accueille tous les lundis après midi les petits à partir de 4 mois et jusqu'à 7-8 ans.

Dans l'eau claire du petit bain (on la renouvelle lundi matin, jour de fermeture au public) chauffée à 32 degrés, ils sont une quinzaine à s'ébattre en compagnie de leurs papas et mamans, voire de leur mamie, sous l'amicale surveillance d'une équipes d'animateurs : psychomotriciens, psychologues, maitres-nageurs et spécialistes de la petite enfance. Autour des enfants, des jouets, des petites bouées, des matelas pneumatiques, un mini-toboggan...

### Les handicapés aussi

Comme la piscine Hébert, également dans le 18e, ouverte le samedi matin aux 4 mois-3 ans, celle de Clignancourt accueille des bébés nageurs depuis dix ans grâce à l'Association parisienne des activités aquatiques (APAA) qui s'occupe aussi d'enfants handicapés (ils précèdent les bébés le lundi) et de personnes du troisième âge (leçon de crawl simultanée dans le grand bain pour une douzaine de mamies nageuses).

"On ne leur apprend pas à nager, on leur apprend l'eau. On leur

apprend à se sentir bien et un jour, à leur rythme, ils deviennent autonomes, ils nagent. Cela leur arrive à 2 ans, 3 ans, quand ils veulent et c'est bien comme ça", déclare Claudine Pansu, animatrice du programme à Clignancourt, experte depuis les débuts, il y a 25 ans, en bébés nageurs et responsable de la Fédération des activités aquatiques d'évaluation et de loisirs (FAAEL) qui possède 300 centres en France.

### Douceur et tendresse

"Il y a eu, il y a encore des pratiques pédagogiques violentes où l'on balance des gosses hurlant dans l'eau", ajoute-t-elle. "Ici, rien de la sorte. Nos méthodes sont douces et tendres. Nous sommes à l'écoute du bébé, nous respectons ses craintes, ses angoisses parfois - la naissance c'est une chute dans l'inconnu, certains ressentent l'eau comme une nouvelle chute - il faut les sécuriser et attendre qu'ils soient heureux. Alors c'est gagné. Il ne faut jamais qu'ils se sentent en difficulté. C'est comme à l'école... ou comme ça devrait être à l'école".

Et les parents ? pourquoi font-ils ça ? "Parce que c'est sympa, c'est agréable, c'est bien".- "Parce que moi, j'ai appris à nager à 15 ans seulement", dit Claire, la maman de Jordan.

(Bébés nageurs : 1 100 F par an pour deux adultes et un enfant, 250 F pour les enfants handicapés).

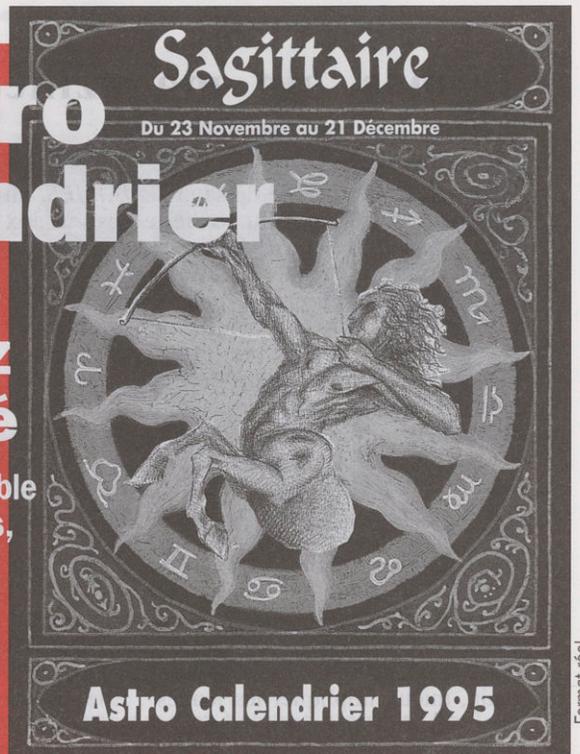
Marie-Pierre Larrivé

# L'Astro Calendrier

que vous attendiez est arrivé

Le calendrier véritable (vacances scolaires, jours fériés, fêtes, saints...)

+ Les Prévisions Astrologiques signe par signe, mois par mois. Format poche, 10 x 7,5 cm, 20 pages.



Format réel



- Des renseignements pratiques sur les signes accessibles à tous.
- Un mémorandum personnalisé.



- Un calendrier utile, indispensable.
- Des prévisions mois par mois, décan par décan : situation professionnelle, affective, vitalité...



- Les caractéristiques détaillées du signe.
- Le tableau synoptique des accords entre signes.



- Explications : Qu'est-ce qu'un horoscope ?
- Particularités précises des ascendants du signe.



Un Astro Calendrier par signe avec illustration originale en couleurs et réalisé par une Astrologue professionnelle

Un cadeau original, personnel qui fait toujours plaisir

**EN VENTE**  
LIBRAIRIE POURPRE  
22, RUE DUC  
Métro : Jules Joffrin  
75018 Paris  
Tél. : 42 54 59 09

Société EPE - RC 392 514 188